

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la
recherche scientifique

Université Lounici Ali - Blida II



Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français

MÉMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER

OPTION : DIDACTIQUE DU FLE

INTITULÉ :

**L'enseignement De L'oral Entre Instructions Officielles Et Pratiques
Effectives En Classe De Langue
(Exemple des étudiants de 1^{ère} Année Français LMD)**

Sous la direction de :

M.BOUZERKATA Mohamed Amine

Présenté par :

Mlle. MELLAH Nesrine

Mlle. BELKACEMI Ibtissem

Membres du Jury :

Mme.DERKAOUI Linda	MAA	Université Blida 2	Présidente
M.ATTA Ahmed	MCB	Université Blida 2	Examineur
M.BOUZERKATA Amine	MAB	Université Blida 2	Rapporteur

Blida, Juin 2019

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	7
-----------------------------------	----------

« Cadre théorique »

Chapitre 01:

Cadre conceptuel et éléments définitionnels de l’oral.....	11
--	----

Chapitre 02 :

L’enseignement de l’oral en classe de F.L.E	26
---	----

« Cadre pratique »

Chapitre 01 :

La place de l’oral dans les instructions officielles.....	49
---	----

Chapitre 02 :

Présentations du corpus et analyse des résultats	57
--	----

CONCLUSION GÉNÉRALE.....	83
---------------------------------	-----------

Références Bibliographiques.....	89
----------------------------------	----

Annex(s).....	94
---------------	----

Introduction générale

Introduction générale

Communiquer avec autrui est un besoin naturel qui se fait chaque jour. Dans ce contexte, s'impliquer dans des situations de communication dans le but d'interagir représente un objectif ultime de l'enseignement apprentissage des langues étrangères, le français en l'occurrence. Néanmoins, entrer en situation d'interaction s'avère comme un défi majeur auquel est confronté chaque apprenant car il s'agit essentiellement de déployer un ensemble de compétences langagières relativement à une langue considérée comme étrangère.

De son côté Gérard Beaulieu, n'hésite pas à confirmer l'importance de l'oral :

« L'aisance à l'oral, la facilité de communiquer, d'argumenter à l'oral est un facteur essentiel de réussite sociale et professionnelle, alors que l'inverse explique bien des échecs »

Gérard Beaulieu (l'apprentissage de l'oral, introduction, 2008, p : 3)

En Algérie, l'enseignement du français langue étrangère dans le système éducatif et à travers les programmes officiels semble donner plus d'importance à l'écrit qu'à l'oral.

Mais à l'université, l'enseignement / apprentissage du FLE vise à développer les deux compétences : l'oral et l'écrit en même temps.

Ce point nous conduit vers le noyau de notre recherche en ce qui concerne les pratiques pédagogiques utilisées dans l'enseignement de l'oral en classe de FLE, notre interrogation majeure est de comprendre ce qui se fait réellement dans le cadre de l'enseignement/apprentissage de l'oral.

D'où l'importance de notre recherche intitulée : l'enseignement de l'oral entre instructions officielles et pratiques enseignantes en classe.

Notre recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique du français langue étrangère. Plus précisément la didactique de l'oral. L'objectif principal de cette recherche est de dégager l'écart qui pourrait exister entre les démarches préconisées dans les directives officielles et la réalité de la classe à travers l'enseignement/apprentissage des activités langagières en plus des interactions entre les différents participants en classe de langue étrangère.

Nous étions motivés principalement par une observation des interactions entre les différents participants lors des cours de l'oral faite auprès des étudiants de la 1^{ère} année licence de français.

Introduction générale

Dans cette perspective, nous avons choisi de travailler avec des classes de 1^{ère} année, le choix de cette catégorie se base sur le fait que la 1^{ère} année universitaire représente une phase sensible et transitoire entre l'éducation et l'enseignement supérieur.

A travers notre observation des cours de l'oral avec des classes de L1, nous avons pu constater que l'enseignement de l'oral présente sur le terrain des contraintes considérables par rapport à plusieurs facteurs.

Ainsi que, l'acte d'enseigner est un travail lié au domaine des relations entre enseignants/enseignés qui sont de plus en plus importants car la construction et la transmission du savoir étaient le centre des formations. Le rôle majeur de l'enseignant n'est pas seulement la transmission du savoir mais d'établir des relations pédagogiques avec ses apprenants et établir également un lien entre l'instruction officielle et la pratique des directives en classe de langue.

Nous avons donc décidé d'essayer de cerner l'écart pouvant exister entre théorie et pratique quant à l'enseignement des compétences langagières, entre les instructions officielles à travers le canevas et le programme proposé d'une part et les pratiques effectives des différents participants en classe de langue.

Problématique :

- Quel est le statut accordé à l'enseignement de l'oral dans le programme de la première année licence en langue française et dans quelle mesure les objectifs conçus à cet effet se réaliseraient-ils ?

Hypothèses :

- L'absence d'un cadre normatif conventionnel par rapport à l'enseignement de l'oral entraverait une bonne acquisition des compétences langagières de la part des apprenants.
- Il existerait une inadéquation entre les démarches préconisées dans les directives officielles et la réalité de la classe.

Donc, notre mémoire se compose de deux parties, l'une théorique et l'autre pratique :

Concernant la partie théorique, nous aborderons dans le premier chapitre intitulé « le cadre conceptuel et éléments définitionnels de l'oral », le statut de la langue française en Algérie (aperçu historique), les différentes définitions de l'oral, les types de l'oral (Quel

Introduction générale

oral enseigner ?), les particularités de l'oral par rapport à l'écrit, vers les stratégies d'enseignement/apprentissage de l'oral en F.L.E.

A travers le deuxième chapitre, nous présentons « l'enseignement de l'oral en classe de langue » avec ses différents aspects (les types d'écoute, le rôle des participants en classe de langue, vers les facteurs qui entravent l'enseignement de l'oral).

Concernant la partie pratique, nous entamerons à travers le premier chapitre intitulé « la place de l'oral dans les instructions officielles », le choix méthodologique de l'enseignement de l'oral à l'université, nous préciserons par la suite le profil d'entrée et le profil de sortie des étudiants de 1^{ère} année français LMD à l'université de Blida 2.

Enfin, dans le deuxième chapitre, notre enquête consistera d'une observation sur le terrain des pratiques enseignantes et apprenantes réelles de l'oral après avoir fait l'observation de classe au pré des étudiants de 1^{ère} année licence français, nous essayerons par la suite de suggérer quelques propositions qui peuvent remédier aux lacunes observées.

Cadre Théorique

1 Chapitre1 : « cadre conceptuel et éléments définitionnels de l'oral »

Dans ce premier chapitre nous aborderons le cadre conceptuel et les éléments définitionnels de l'oral, il comportera principalement les concepts clés qui nous semblent importants dans notre recherche, son organisation suivra le cheminement suivant :

D'abord, nous mettrons l'accent sur le statut accordé à la langue française en Algérie selon les textes et instructions officiels algériens.

Ensuite, nous présenterons la définition de l'oral selon les deux dictionnaires de langue de **Robert(1991)** et de **Jean-Pierre Cuq (2003)**, et nous évoquerons aussi ses différents types.

Nous essayerons également de répondre à la question quel oral enseigner ?selon **Marie-Françoise Duchet-chanfrault (2005)**.

Nous évoquerons aussi la particularité de l'oral par rapport à l'écrit en citant leurs spécificités, et nous monterons la relation entre ces deux modalités de la langue.

Puis, nous nous intéresserons aux fonctions didactiques de l'oral. Nous distinguerons l'oral, en tant que moyen d'expression et d'enseignement et l'oral, en tant qu'objet d'enseignement /apprentissage.

Enfin, nous citerons les différentes stratégies mises en œuvre dans l'enseignement/apprentissage de l'oral en FLE.

1.1 Le statut de la langue française en Algérie :

L'Algérie est un pays francophone du fait de son passé colonial, elle a été une colonie française pendant 132 ans.

Avant la colonisation française, la seule langue écrite en Algérie était l'arabe classique, diffusée avec l'Islam. Mais, lors de la colonisation française (1830-1962), le français a été introduit en tant que langue officielle par les autorités françaises dans l'administration algérienne. Toutefois, l'implantation de la langue française dans les institutions étatiques algériennes s'est effectuée par étapes (**Quefélec, 2002**).

Durant la première étape (1883-1922), les populations autochtones s'attachant à la culture arabo-musulmane ont refusé de fréquenter les écoles françaises.

Ces mêmes populations qui étaient hostiles à l'enseignement du français ont fini par l'accepter et même par le revendiquer du fait de la place qu'il occupait à ce moment-là.

En effet, durant la période de (1922-1962), le français représentait une clé pour accéder à certains postes dans l'administration. A cette époque, le français était enseigné aux Algériens en tant qu'une langue maternelle, avec les mêmes programmes, les mêmes méthodes que celles qui étaient appliquées en France pour les petits Français.

Pour préciser le statut de la langue française en Algérie, nous retiendrons les trois grands moments décisifs qui, selon nous, expliquent l'instauration et l'officialisation progressive du français comme langue d'acquisition des savoirs :

- **1833-1870** : durant cette période, on propose deux types de démarche : l'enseignement « mutuel », puis, dans un second temps l'enseignement arabo-français.
- **1883 et 1898** : cette période est celle de la séparation des enseignements ; l'enseignement pour les Indigènes est distinct de l'enseignement pour les Européens.
- **1946-1949** : cette dernière étape est celle de la fusion des enseignements ; l'enseignement est le même pour tous. Il va de soi que les dates sont indicatives et qu'elles n'impliquent pas des passages bruts et tranchés entre une période et une autre. Ainsi la fusion des enseignements, décrétée en 1946, n'entre pas dans les faits, immédiatement, sur l'ensemble du territoire. On signale encore des écoles ou des classes réservées aux Indigènes, dans les campagnes, jusque vers la fin des années 1950, donc pratiquement à la veille de l'indépendance. Par contre, dans certaines régions, dans certaines écoles, les filles « indigènes » vont dans les mêmes classes que leurs camarades européennes bien avant la mise en place officielle de la fusion des enseignements.

Après la période coloniale le principal objectif des algériens était de redonner à l'arabe la place qu'il l'avait perdue, pour ce qui est de français, il se voit confère le statut de la langue étrangère ou seconde. Actuellement dans le système éducatif on commence à enseigner la langue française en Algérie dès la 3^{ème} année primaire.

En Algérie le français est une langue très utilisée à l'ère actuelle que durant la période coloniale, plusieurs administrations continuent à fonctionner en langue française, même dans le quotidien les Algériens utilisent des termes français, et la plupart d'entre eux utilisent le français comme moyens de communication :

« la langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée ». **ZABOOT T (Un code switching algérien, 1989, p : 91)**

1.2 L'oral :

1.2.1 Essai de définition :

Afin de bien définir le terme « Oral », nous avons consulté quelques ouvrages théoriques dont nous avons pu tirer quelques définitions :

Selon Le Robert dictionnaire de langue **(1991, p : 700)**, l'oral désigne :

« Ce qui est opposé à l'écrit, qui se transmet par la parole, qui est verbal »

Le petit Larousse a défini « l'oral » comme suit :

« Du latin « os, ris », bouche, il est relatif à la bouche, fait de vive voix, qui appartient à la langue parlée. ». **(2012, p : 759)**

Selon le dictionnaire de spécialité de **Jean-Pierre Cuq (2003)**, le terme « Oral » renvoie à tout ce qui est transmis où exprimé par les organes phonatoires par opposition à l'écrit.

L'oral ne renvoie pas seulement au langage, la langue et la parole transmis par l'appareil phonatoire mais aussi il se réfère à tout ce qui comporte de l'attitude du corps en plus de l'interaction verbale et non verbale. C'est là où réside la complexité des relations établies avec autrui.

« L'oral ce n'est pas uniquement le temps de parole : c'est aussi l'écoute, l'attitude du corps et la gestuelle, c'est la gestion complexe des relations individuelles(...) l'oral c'est en effet l'écoute tout autant que l'expression, le silence tout autant que la parole, le jeu des regards autant que celui des mots, c'est aussi la gestion des échanges et de la prise de parole ». **J-F.Halté (2002, p : 16)**

D'après **Garcia-DEBANC et S.PLANE (2004, p:11-38)**, le terme « oral » correspond aux plusieurs définitions selon quatre sphères :

1/L'institution : par rapport aux instructions officielles et aux pratique des enseignants dans ce domaine.

2/La demande sociale : c'est-à-dire les exigences sociales qui demandent la formation des individus capables de communiquer et de s'exprimer par l'acquisition d'une compétence de communication.

3/les enseignants : entant qu'acteurs principaux dans l'acte d'enseignement/Apprentissage de la langue, ils présentent divers visions de l'oral en fonctions de programmes scolaires, de leur formation initiale, de leur ancienneté et par rapport aux représentations qu'ils font de l'oral en classe.

4/La recherche : en relation de différentes recherches dans le domaine d'enseignement qui commence à prendre de l'ampleur en donnant de nouvelles orientations et stratégies d'investissement.

Parmi les définitions les plus pertinentes de « l'oral » par rapport à notre cadre de recherche est celle de :

« Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possibles authentique ». **Jean-Pierre Robert&Ophrys (2002, p : 12)**

Nous avons constaté à travers ces définitions que l'oral est un terme tout à fait polysémique et complexe, car il renvoie à plusieurs significations nettement distinctes, ainsi qu'il est constitué de deux composantes à savoir : l'écoute et la production orale.

1.2.2 Les types de l'oral : (Quel oral enseigner ?)

Le terme « Oral » recouvre des réalités diverses au plan linguistique, didactique et scolaire. Pour cela **Marie-Françoise Duchet-chanfrault (2005)** a distingué trois grands pôles de l'oral à savoir : le parlé, l'oral public et l'oralité.

- **Le parlé** : il est défini comme étant le produit d'une interaction en face à face, cette définition permet, d'une part d'interagir sur les données énonciatives et pragmatiques, c'est à dire le contexte, d'autre part de revisiter les travaux de **Blanche-Benveniste(1997)** sur la spécificité du français parlé.
- **L'oral public** : il est défini par **DOLZ & SCHNEUWLY** comme un type de discours sans échange, il renvoie plus précisément aux genres sociaux formels à la transposition des pratiques langagières extrascolaires en classe dans la mesure où l'enseignant investit des situations de communication réelles dans le but d'inciter les élèves à prendre la parole.
- **L'oralité** : elle implique l'ensemble de l'individu (la voix et le corps) pour réussir l'acte de communication. **GOODY&OLSOON** ont défini l'oralité comme étant : l'ensemble des faits et des processus liés à une parole dite « communautaire » qui :
 - a) *Se déploie dans des contextes ritualisés*
 - b) *S'inscrit dans la répétition, la récitation, la choralité, et réfère à une mémoire identitaire*
 - c) *Elle met en jeu, dans l'illocutoire d'une dramatisation, la voix et le corps, portés une diction spécifique.*
 - d) *Elle repose, en dominante sur un mode d'énonciation gnomique, mettant en œuvre dans le cadre d'une traduction orale, un style formulaire, correspondant marqué par des traits rythmiques liés à la mémorisation ».* **M-F, Chanfrault-Duchet(2002)**

1.2.3 Les particularités de l'oral par rapport à l'écrit :

Chaque langue que ce soit maternelle où étrangère existe sous une double forme : orale et écrite. Il s'agit de : « *deux modalités d'usage d'une même langue, deux face d'un même objet* ». **Isabelle Delcambre (Oral, Ecrit, 2011, p : 11)**

C'est-à-dire qu'on fait la distinction entre l'oral et l'écrit par un ensemble de caractéristiques, de forme et de mode d'usage :

« Ces deux manifestations de la langue ne mettent pas en œuvre les mêmes paramètres lors de leur énonciation. Le code oral tout comme le code écrit a ses spécificités et particularités ».

Gadet (1998, p : 34)

Plusieurs spécialistes dans le domaine de l'enseignement des langues ont souligné la distinction entre l'oral et l'écrit, en la situant à différents niveaux :

D'après **le dictionnaire de didactique des langues (1976)** :

➤ **Au niveau système** : Le code écrit et le code oral ne se confondent pas

« Le code oral et le code écrit pour une même langue naturelle on oppose le code oral (signifiants liés à une substance sonore) au code écrit (signifiant graphiques). La différence entre les supports du signifiant entraîne des différences de fonctionnement entre code oral et code écrit. Non seulement pour ce qui est des marques ». **J .Dubois (1965)**

➤ **Au niveau des réalisations, du discours** : L'oral ne permet pas de retour en arrière. par opposition à l'écrit, pourraient être éliminés.

➤ A l'oral le lecteur ne peut pas répondre à un énoncé mal compris, par rapport à l'écrit autorise les remords.

➤ L'oral dispose souvent de moyens linguistique, extra-linguistiques inconnus à l'écrit.

➤ L'oral et l'écrit n'ont pas le même statut sociolinguistique, l'écrit presque toujours scolaire par rapport à l'oral il est plus soutenu.

« Les techniques et les médias conduisent aussi à rendre plus troubles certaines oppositions entre écrit et oral : le disque et la bande magnétique font que l'oral n'est plus évanescent et irréversible ; radio et télévision fabriquent et diffusent à très large échelle des débats, tribunes ou peuvent réapparaître des pans entiers d'écrit "oralisé", etc. ».

1.2.3.1 Les spécificités de l'oral :

L'oral est une autre forme de la langue dans sa force sonore doté des propriétés acoustiques particulières qui met en jeu la perception auditive et la capacité articulatoire d'un sujet :

*« L'oral est considéré comme le vecteur de la parole en situation, c'est à dire qu'il régit par les sons accompagné ou non par un vecteur visuel ».***Blanche Benveniste (1997, p : 14)**

D'après **Lizanne Lafontaine(2005)**, l'oral se spécifie par son opposition à l'écrit, par la présence des pauses qui facilitent la compréhension des auditeurs, par la construction dialogique dans les situations de communication orale, et par l'engagement des trois participants par rapport à les uns aux autres et par rapport le thème(le contenu).

En effet, c'est le caractère spontané, imprévisible, immédiat, et interactif de la langue orale qui rend l'élaboration d'une énonciation orale conditionnée par un certain nombre de paramètres contextuels en particulier, et soumise à plusieurs contraintes :

«(...) d'immédiateté, d'irréversibilité du processus, à la possibilité de réglages et d'ajustements, à la présence de référents situationnels communs et à la possibilité de recours à des procédés non verbaux qui caractérisent la communication orale ». **J-P Cuq (2003, p : 182)**

1.2.3.2 Les spécificités de l'écrit :

Après avoir précisé quelques spécificités de l'oral il est judicieux d'aborder les spécificités de l'écrit, à fin de dégager les points convergents et divergents de ces deux modalités de la langue :

D'après le dictionnaire de didactique des langues :

*« L'écrit pose des problèmes spécifiques, qui sont d'autant plus délicats que l'écart est plus grand entre le système graphique et le système oral de la langue étudiée. Passage à l'écriture et passage à l'expression écrite sont bien entendu décalés dans le temps ; chacun comporte, au sens large de ces deux termes, une face lecteur et une face écriture ».***R.Gallison&D.Coste(1976, p : 33)**

Face au prestige attaché à l'écrit, l'oral n'a aucune chance, tant auprès du grand public, des puristes, que des professeurs s'imaginant que l'écrit et l'oral doivent s'enseigner « à égalité» .

La domination de l'écrit au détriment de l'oral est due :

- A la tradition, L'écrit constitue une part importante de la mémoire collective : textes sacrés, des grands auteurs, etc. L'écrit est une part active et visible de la culture.

- au poids de l'école, Dès que l'enfant apprend à lire et à écrire, tout se passe par le truchement de l'écrit. L'oral y est subordonné. Pour bien parler, il faut bien écrire et bien lire.
- L'écrit dispose aussi d'atouts objectifs de poids, et notamment :
- une grammaire décrite dans les moindres détails.
- des conventions orthographiques précises.
- des genres textuels bien délimités et aux caractéristiques bien établies.

Ainsi que l'écrit se spécifie de l'oral par la trace et la fonction mémoire comme l'indique **Halté et Rispaïl** :

« C'est l'écrit de la trace, l'écrit de la note pour se souvenir, l'écrit mémoire, l'écrit qui transcrit une parole de maître ou d'élève en la mettant en exergue, l'écrit qui maintient une information et libère du contexte immédiat » .J-F Halté&Rispaïl (2005, p : 28)

1.3 La didactique de l'oral :

Le terme « didactique » vient du verbe grec : didaskein, c'est-à-dire « enseigner », il désigne étymologiquement : « qui est propre à instruire ».

Selon Pierre **MARTINEZ** : « la didactique des langues est un ensemble de moyens, techniques et procédés qui concourent à l'appropriation, par un sujet donné, d'éléments nouveaux de tous ordres ». (1996, p : 3-4)

D'après **Blanchet & Chardonnet (2003)**, la didactique de l'oral est une science qui s'intéresse à étudier le processus d'enseignement/apprentissage de l'oral, elle est conçue comme une proposition de nouvelles pratiques et stratégies pédagogiques spécifiques, **Cuq.J.P&Gruca (2002)** proposent la définition suivante :

« La didactique de l'oral propose des activités de production libres à partir d'une consigne de départ et qui sollicitent les opinions de l'apprenant, son engagement personnel et sa créativité afin de développer des véritables conduites langagières : décrire, raconter, convaincre, argumenter, et exposer etc. Qui couvrent toute une gamme de situations discursives, plus au moins complexes et dont la mise en œuvre instaure une progression ».

En effet, les travaux didactiques sur l'oral mettent en évidence un ensemble de tensions liées d'une part aux dimensions sociales et idéologiques que ne peut occulter toute réflexion sur l'oral, notamment autour des questions de la norme et de la prescription, d'autre part à la nécessité de prendre en compte les conditions réelles d'enseignement, la dimension

du travail de l'enseignant et ses contraintes pour que la didactique puisse construire des propositions valides et possiblement opératoires.

1.3.1 La didactique de l'oral du F.L.E :

C'est une science qui prend en compte l'ensemble des méthodes, hypothèses, et principes relatifs aux modes d'enseignement/ apprentissage de l'oral plus précisément en français langue étrangère. Ces pratiques didactiques permettent à l'enseignant de faciliter l'acquisition des compétences de l'oral, et de développer les capacités des apprenants à mieux pratiquer la langue française dans les différentes situations de communication.

« Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques » .Robert, Jean-Pierre&Ophrys (2008, p : 156)

1.3.2 Les fonctions didactiques de l'oral :

L'oral est très souvent défini non par lui-même mais au moyen d'un quasi-synonyme. En effet, il n'est pas rare qu'une personne ait recours à un autre terme comme (l'oral c'est : un moyen d'expression, c'est l'interaction, la communication, la verbalisation, langue orale, pratique langagière, moyen d'enseignement et objet d'apprentissage). Pour le qualifier si on lui demande de préciser sa pensée pour expliquer ce qu'est l'oral mais ce que nous intéresse c'est les différentes fonctions didactiques de l'oral dans la classe qui sont :

a)L'oral moyen d'expression :

« L'expression orale favorise le développement personnel et la construction d'une identité sociale ».(ibid., p. 33)

Il s'agit de favoriser l'expression personnelle comme moyen d'acquérir une autonomie langagière chez les apprenants.

A travers l'oral, l'apprenant peut s'exprimer non plus en tant qu'apprenant mais en tant que personne, enfant ou préadolescent. L'apprenant doit avoir des moments de "libres expressions " ou bien " heure de vie de classe, programmés par l'enseignant.

b) L'oral moyen d'enseignement :

Dans sa tâche ; l'enseignant utilise l'oral comme un moyen pour Transmettre les informations par le biais desquelles l'apprenant acquiert des nouvelles connaissances, il doit aussi le guider

dans un travail d'appropriation de connaissance, de comportement et de valeurs et de là, l'enseignement-apprentissage devient un moment où s'opère par la pratique, l'imprégnation ou la correction. Pour ce faire, le maître utilise l'audition d'exposé, de cours et de cours dialogués.

c) L'oral objet d'apprentissage :

L'oral est considéré comme un objet spécifique, qui met l'accent sur l'acquisition et les pratiques langagières en classe et aussi d'effectuer un échange communicatif entre enseignant/apprenant.

De plus, à travers la verbalisation et l'interaction de l'enseignant, l'apprenant apprend à parler, à répondre, il écoute, puis il participe, et à travers ces techniques d'expression orale, l'apprenant reformule ses concepts, ses savoirs en intégrant dans son discours des informations acquises à travers le discours d'autrui, donc il ne suffit pas d'enseigner pour que les apprenants apprennent, il faut savoir écouter, repérer l'information et la hiérarchiser.

d) L'oral moyen de communication :

L'oral est la base première de toute communication, l'enfant utilise la parole pour commencer à communiquer avec les autres. L'échange verbal constitue pour l'enfant le premier moyen d'entrer en contact avec les autres, ce qui nous amène à dire que la communication orale est un mode marqué par la spontanéité et par l'inscription de l'enfant dans l'immédiateté.

e) L'oral objet d'enseignement :

La verbalisation et l'interaction représentent l'objectif d'enseignement, elles permettent de réaliser des apprentissages au niveau du discours et au travail langagier. Nous pouvons dire que l'oral est un objet enseignable et la maîtrise du langage oral est :

*« La condition de réussite des élèves dans toutes les disciplines. A la fois moyen de construction de savoir et objet de savoir, elle est au cœur des processus d'apprentissage. Aussi doit-elle être prise en charge par tous les enseignants, quel que soit leur discipline ».***Note de service sur la rentrée (2000, 11/01/2000)**

1.3.3 Les stratégies d'enseignement/apprentissage de l'oral en F.L.E :

La majorité des spécialistes ont défini le terme « stratégie » comme étant l'ensemble des comportements, des techniques, des plans, et des opérations mentales conscientes et inconscientes.

En didactique, elle est définie comme suit : *« Un ensemble d'opérations mises en œuvre par l'apprenant pour acquérir, intégrer et réutiliser la langue cible »*. **Cyr. Paul (1998, p : 5)**

1.3.4 Les stratégies d'enseignement de l'oral en F.L.E :

Marie Causa a abordé dans son ouvrage les stratégies communicatives d'apprentissage et d'enseignement :

« Chez l'apprenant il s'agit d'atteindre des objectifs de production, de réception et d'appropriation de la langue étrangère, alors que chez l'enseignant les objectifs de transmission de connaissances et de savoir-faire en langue étrangère(...) ».

Nous évoquerons quelques stratégies :

1/La mémorisation : c'est la validation par répétition, c'est-à-dire l'apprenant apprend par cœur l'énoncé par la répétition.

2/La reformulation : c'est l'utilisation des synonymes et des paraphrases à fin d'éviter la répétition.

3/L'utilisation d'un langage clair et prévisible : il est déconseillé d'utiliser un discours, difficile et incohérent, car cela peut bloquer la compréhension des apprenants.

4/La vérification régulière de la compréhension des élèves au cours des explications :

C'est l'observation des attitudes des apprenants par le biais des questions à fin de confirmer leur compréhension.

Selon **BANGE(1996)**, le devoir de l'enseignant est de : veiller sur la capacité des apprenants à communiquer dans la langue cible, et de pouvoir les soutenir pour exploiter les différentes stratégies de communication.

En parallèle des stratégies d'enseignement, il serait nécessaire d'évoquer les stratégies d'apprentissage de l'oral.

1.3.4.1 Les stratégies d'apprentissage de l'oral :

Avant de citer les différentes stratégies d'apprentissage de l'oral, il est nécessaire de définir le terme « stratégies » selon quelques auteurs :

Cornaire a défini les stratégies d'apprentissage comme étant :

« Les démarches conscientes mises en œuvre par l'apprenant pour faciliter l'acquisition, l'entreposage et la récupération ou la reconstruction de l'information ». (1998, p : 54)

Une autre définition du terme « stratégies » :

« Fait référence aux démarches entreprises par un apprenant pour faciliter sa compréhension, son apprentissage et sa rétention de la langue cible ». **Vandergrift Larry** (2007, p : 66)

O'Malley&Chamot, sont parmi les théoriciens qui ont bien cerné les différentes stratégies d'apprentissage, ils ont classé ces dernières selon trois catégories : les stratégies métacognitives, les stratégies cognitives et les stratégies socio-affectives.

Cette dernière classification est considérée comme la plus logique et la plus utilisable. Ainsi que la typologie d **O'Malley&Chamot, Vandergrift (1998, p : 38-40)** a eu recours aux sciences cognitives, à la psychologie, et aux pré-requis d'une langue étrangère.

Ces stratégies sont présentées avec leurs définitions comme suit :

a)Stratégies métacognitives :

C'est l'ensemble des processus mentaux qui implique une réflexion sur l'apprentissage en général et permettent de le mieux planifier et diriger en évaluant ses progrès .L'apprenant qui fait le point sur ce qu'il vient d'apprendre par rapport à son projet met en œuvre une stratégie métacognitive.

1/ Planification : développer un sens de ce qui doit être fait pour accomplir une tâche d'écoute, l'élaboration d'un plan d'action approprié et / ou plans d'urgence appropriés pour surmonter les difficultés qui peuvent entraver la réussite de la tâche.

2/Anticipation : clarifier les objectifs d'une tâche d'écoute prévu et / ou proposer des stratégies pour traiter cette question.

3/Attention générale : décider à l'avance pour assister en général à la tâche d'écoute et d'ignorer les éléments de distraction inutile ; maintenir l'attention pendant l'écoute.

4/Attention sélective : décider de participer à des aspects spécifiques de la langue d'entrée ou de détails de la situation qui aident à la compréhension et / ou l'exécution des tâches.

5/L'auto gestion : comprendre les conditions qui aident à accomplir les tâches d'écoutes avec succès et arranger les choses de façon que ces conditions seront présentées.

6/Le Contrôle : contrôler, Vérifier ou corriger la compréhension ou sa performance dans le cadre de l'écoute.

7/L'Evaluation : vérification des résultats de sa compréhension orale contre une mesure interne de l'exhaustivité et l'exactitude.

b) Stratégies Cognitives :

Quant à elles, sous-entend une interaction entre le sujet et le matériel d'apprentissage. Ainsi faire des inférences, utiliser ses connaissances textuelles, sont des stratégies liées à l'activité de compréhension orale.

1/Inférence : l'utilisation de l'information dans le texte ou le contexte de la conversation pour deviner la signification des éléments du langage non familier qui sont associés à une tâche d'écoute, de prédire les résultats ou pour combler les informations manquantes.

2/Elaboration : en utilisant une connaissance préalable de l'extérieur du texte ou un contexte conversationnel est relatif aux connaissances acquises à partir du texte ou de la conversation afin de prédire les résultats ou remplacer les données manquantes.

c)Stratégies socio-affectives :

C'est l'ensemble des facteurs affectifs mis en œuvre durant les interactions avec une autre personne pour faciliter et améliorer l'apprentissage.

Questionnement pour clarification : demande d'explication, de vérification, de la reformulation, ou des exemples sur la langue et / ou d'une tâche ; de se poser des questions.

1/Coopération : travailler avec quelqu'un autre que l'interlocuteur pour résoudre un problème, examiner une tâche d'apprentissage, modeler une activité de langue ou avoir des réactions sur des performances orales ou écrites.

2/La gestion de l'anxiété : réduire l'anxiété par l'utilisation de techniques mentales qui font sentir plus compétent pour effectuer une tâche d'écoute.

3/Auto encouragement : fourniture de motivation personnelle à travers un monologue intérieur positif et / ou organiser des récompenses pour soi-même au cours d'une activité d'écoute ou à son achèvement.

4/La gestion des émotions : c'est de Prendre conscience, et entrer en contact avec ses émotions en écoutant, afin d'éviter les effets négatifs et de tirer le meilleur parti des effets positifs.

En plus de la typologie d'O'Malley, Oxford&Crookall(1989) ont rajouté trois nouvelles stratégies :

d) Stratégies mnémoniques :

L'apprenant a souvent eu recours à ces stratégies à fin de mémoriser toutes les nouvelles informations et idées en relation avec le texte, et qu'il pourra utiliser au plus tard dans une situation d'apprentissage.

e)Stratégies compensatoires :

En cas de manque de connaissances, l'apprenant fait appel à une expression où idée qui peut remplacer la première : l'utilisation de la reformulation, les synonymes, la paraphrase...

f) Stratégies affectives :

Elles renvoient à l'état psychologique de l'apprenant : ses attitudes, ses émotions, et sa confiance de soi.

Conclusion :

Nous avons exposé dans ce premier chapitre les éléments définitionnels de l'oral. Nous avons vu le statut de la langue française en Algérie, elle est considérée comme une langue étrangère et seconde enseignée dans les écoles à partir de la 3^{ème} AP.

Nous avons constaté à partir des définitions de plusieurs didacticiens que le terme « Oral » est un terme polysémique est assez complexe, il renvoie à tout ce qu'est transmis par l'appareil phonatoire et l'attitude corporelle de l'individu.

Nous avons pu faire la distinction entre l'oral et l'écrit par un ensemble de caractéristiques, l'oral est instantané, direct, et immédiat par opposition à l'écrit qui est indirect, normé, et différé.

Nous avons conclu ce chapitre par citer les différentes stratégies d'apprentissage de l'oral en F.L.E selon la typologie élaborée par **O'Malley et chamot** .En plus des stratégies d'enseignement en de l'oral s'appuyant sur les travaux de **Marie Causa(2002)**.

2 Chapitre 02 : l'enseignement de l'oral en classe de F.L.E

Ce deuxième chapitre est consacré principalement à l'enseignement de l'oral en classe de F.L.E, nous avons jugé qu'il serait important de montrer en premier la véritable place de l'oral dans les différentes méthodologies d'enseignement.

Ensuite, nous présenterons les deux compétences de l'oral : la compréhension selon **M. GREMMO ET H.Holec (1990)** et la production orale selon **Hélène.Sorez(1996)**, en évoquant les multiples stratégies mises en œuvre par l'enseignant afin de faciliter l'acquisition de chacune.

Puis, nous préciserons le rôle de chaque participant au cours de l'oral en classe du F.L.E : le rôle de l'enseignant et celui de l'apprenant, nous insisterons sur l'importance de l'interaction entre les deux acteurs.

Enfin, nous mettrons l'accent sur l'évaluation de l'oral qui représente une tâche complexe et importante dans le processus d'enseignement/apprentissage des compétences langagières.

2.1 L'oral dans les méthodologies d'enseignement (aperçu historique) :

La Méthodologie traditionnelle (du 17ème siècle au début de 20ème siècle) :

Elle est notamment appelée la méthodologie de la grammaire-traduction. Beaucoup de chercheurs considèrent que son utilisation massive a donné lieu à de nombreuses évolutions qui ont abouti à l'apparition des nouvelles méthodologies modernes. Cette méthodologie se basait sur la lecture et la traduction des textes littéraires en langue étrangère, ce qui plaçait donc l'oral au second plan. Elle se caractérisait par l'enseignement des langues anciennes, à savoir le grec et le latin, enseignement d'une langue normative centrée sur l'écrit, par conséquent l'importance est donnée à la grammaire, la littérature étant le domaine privilégié de l'apprentissage d'une langue. Le recours à la traduction était fréquent. Elle repose sur le procédé de mémorisation.

La fin de 19ème siècle marque le début d'une remise en cause de cette méthode. On témoigne cette note méthodologique officielle citée par **Ch. PUREN(1890)** :

« Une langue s'apprend par elle-même et pour elle-même, et c'est dans la langue, prise en elle-même, qu'il faut chercher les règles et la méthode ».

La méthodologie naturelle (la fin de 19ème siècle)

Coexisté avec la méthodologie traditionnelle bien qu'elle suppose une conception de l'apprentissage radicalement opposée. Ce sont les observations sur le processus d'apprentissage de la langue allemande de **F. Gouin** qui en sont à l'origine. Il a en effet été le premier à s'interroger sur ce qu'est la langue et sur le processus d'apprentissage d'une langue pour en tirer des conclusions pédagogiques. Il affirme que la nécessité d'apprendre des langues viendrait du besoin de l'homme de communiquer avec d'autres hommes et de franchir ainsi les barrières culturelles. C'est pourquoi il faut enseigner l'oral aussi bien que l'écrit, même si l'oral doit toujours précéder l'écrit dans le processus d'enseignement-apprentissage.

C'est à partir de la méthode de **F. Gouin** que les méthodes didactiques vont se baser sur des théories de l'apprentissage (psychologiques, sociologiques, linguistiques, etc.

Selon **F. Gouin**, l'apprentissage d'une langue étrangère doit se faire à partir de la langue usuelle, quotidienne, si l'on prétend que cet apprentissage ressemble le plus possible à celui de la langue maternelle par l'enfant, en s'opposant radicalement à la méthodologie traditionnelle utilisée par ses contemporains. Cette opposition entre les deux a donné naissance aux graines de la didactique des langues étrangères et à la méthodologie directe.

La méthodologie directe (de 1901 aux années 1960) :

La méthodologie directe est née vers les années 1900 en opposition « à l'exercice indirecte » qu'est la traduction » (**Watt, 2002, p : 3**) de la méthodologie traditionnelle.

Elle est considérée par **Christian Puren (1998, p : 43)** comme :

« La première méthodologie spécifique à l'enseignement des LVE [langues vivantes étrangères] ».

Du fait qu'elle tient compte de la motivation de l'apprenant, qu'elle adopte les méthodes aux intérêts, aux besoins et aux capacités des apprenants à l'aide d'une progression allant du simple au complexe, elle s'appuie sur un enseignement de la langue étrangère pratique orale en évitant l'usage de la langue maternelle et en insistant sur une maîtrise de la langue comme instrument de communication : Son point de mire est l'apprentissage d'une langue dans le but de communiquer.

« L'accent est mis sur l'acquisition de l'oral et l'étude de la prononciation... ». **J-P Cuq (2003, p : 237)**

« Les habiletés à lire et à écrire sont développées après l'apprentissage de l'habileté à parler ». **Germain (1993, p : 127)**

Ainsi que, dans la méthodologie directe l'activité d'écriture est placée au second plan ; elle n'est pas considérée « *comme un système autonome de communication* ». Mais comme étant une activité subordonnée à l'oral permettant de transcrire ce que l'apprenant sait employer oralement (dictée...). Cette conception de l'écrit est nommée "passage à l'écrit" ou "oral scripteur".

La méthode active (depuis les années 1920 jusqu'aux années 1960) :

Adhère aux orientations de l'éducation nouvelle. Elle prend son essor dans les années 1920 et se différencie de la méthodologie directe par les traits suivants :

- Elle donne place aux textes pendant l'apprentissage.
- Elle n'exclue pas le recours à la langue maternelle pour apporter l'aide nécessaire aux élèves.
- Elle exploite les possibilités audio-visuelles.
- Elle donne une large place à l'initiative des élèves.
- La méthode active ne se définit pas clairement.
- Elle paraît moins explicite par rapport à la méthodologie directe dont les principes étaient clairs et les supports didactiques traçaient de manière précise les lignes d'action.

La méthodologie audio-orale (de 1940 à 1970) :

La méthodologie audio-orale était développée aux États-Unis pendant les années 1940 à 1970 et c'est une façon d'enseigner basée sur la théorie que les humains peuvent apprendre en utilisant un système de renforcement. Elle était inspirée par la théorie behavioriste qui dit que les langues peuvent être enseignées avec la répétition et renforcement des bonnes habitudes et la punition pour les mauvaises habitudes.

Elle était utilisée pour enseigner les soldats qui devaient apprendre des langues très rapidement avant d'être déployé aux pays étrangers. Les soldats étaient censés de répéter les phrases, les mots, et les dialogues tant et plus quand ils ne pourraient pas tromper. Les fautes étaient considérées comme mauvais est quelque chose qui doit être évitées à tout prix, car ils forment les mauvaises habitudes. Quand les choses étaient bien faites, les soldats étaient récompensés comme tout ce qui est appris dans l'armée. Avec cette méthodologie, les soldats

aussi apprennent en utilisant les dialogues qui contiennent de la langue courante et qui ont des phrases modèles où échanger des mots clés peut créer des sens différents.

La méthodologie structuro-globale audiovisuelle SGAV (de 1960 à 1970) :

Cette méthodologie vise à enseigner la parole en situation (ce que la linguistique de **F.de SAUSSURE** évacue), la priorité est donc donnée à l'oral qui est conçu comme objectif d'apprentissage et comme support d'acquisition. Chaque "leçon" consiste en un dialogue qui véhicule la langue de tous les jours et qui se développe dans une situation de communication de la vie quotidienne.

L'enseignement de la grammaire est implicite et inductif, il s'intéresse plus à la parole qu'à la langue, c'est la parole en situation qui est retenue.

L'oral prime et l'accès au sens est favorisé par la situation visualisée, ce sont les phénomènes intonatifs qui permettent d'accéder au sens grâce aux informations situationnelles. En effet, les structures SGAV sont beaucoup plus sémantiques que morphosyntaxique. Comme pour la méthodologie audio-orale, l'écrit n'est considéré que comme un dérivé de l'oral, son apprentissage est par conséquent différé.

La méthodologie actionnelle :

Cette perspective actionnelle prônée par le **CECRL** (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), est le résultat d'une réflexion européenne commune sur l'enseignement/apprentissage des langues. L'apprenant est considéré comme un acteur social qui accomplit des tâches pour lesquelles il doit mobiliser ses compétences pour parvenir à un résultat déterminé .

Le **CECRL** définit les objectifs de production orale en fonction des situations de communication de la vie courante. La compétence de production orale est divisée en deux activités langagières : l'interaction et la prise de parole en continu (PPC).

La **PPC** est un processus productif, le contenu de ce qui va être présenté est préparé/étudié préalablement.

L'interaction fait intervenir des processus réceptifs et productifs qui se chevauchent, elle progresse et évolue en fonction de la personnalité des interlocuteurs, son contenu revêt un caractère spontané.

Ces deux activités langagières mettent en œuvre des savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-apprendre. Elles peuvent prendre la forme de productions orales variée : lire un texte à voix haute, faire un exposé oral en suivant des notes, commenter des supports visuels (diagramme, dessin, tableau,...), jouer un rôle répété, prendre la parole spontanément, etc.

Le **CECRL** a été une référence essentielle lors de l'élaboration des programmes d'enseignement des langues. En plus des conseils qu'il fournit pour travailler la compétence de production orale, il propose des descripteurs correspondant aux capacités attendues des élèves selon leur niveau. Ainsi le **CECRL** définit la production orale du point de vue de l'apprenant et analyse les sous-compétences mises en œuvre pour parvenir à la tâche. Cette décomposition de la tâche permet une évaluation de critères précis.

Pour parler, on doit être capable de :

- 1/Prévoir et organiser un message (aptitudes cognitives).
- 2/Formuler un énoncé (aptitude linguistique)
- 3/Prononcer cet énoncé (aptitudes phonétiques)

Deux composantes distinctes sont mises en jeu :

- 1/ La composante relative à la formulation (syntaxe...)
- 2/ La composante articulatoire (phonologie...)

Après l'exécution de la tâche, deux autres opérations sont à ajouter :

- Evaluation : contrôle des résultats.
- Remédiation : autocorrection,....

Le **CECRL** synthétise la réflexion européenne d'un siècle d'enseignement des langues, il conseille le non recours à la langue française héritée de la méthode directe. Il insiste sur l'importance de travailler l'oral est la mise en place de savoir-faire qui découlent des méthodes audio-orales et audio-visuelles. Enfin, l'apparition de l'objectif actionnel sous forme de « tâche » s'inspire de l'approche notionnelle/fonctionnelle.

La manière dont est construit le CECRL démontre qu'il n'y a ni mode ni méthode d'enseignement et que c'est la synthèse de la diversité qui fait la richesse et l'efficacité des démarches pédagogiques et linguistiques).

L'approche communicative (de 1970 à aujourd'hui) :

Après les années 1960, l'utilisation de la méthodologie audio-orale a commencé à diminuer à cause des linguistes comme **NoamChomsky**. Il a contesté la théorie behavioriste utilisée avec la méthodologie audio-orale en disant que la langue n'est pas quelque chose que peut venir de la répétition et les habitudes, c'est plutôt créatif dans le sens que ça change toujours et ça contient la production et interprétation des nouvelles formes (Chomsky, Putnam, 1987). L'approche communicative, que nous utilisons aujourd'hui, englobe le fait que la langue est en constante évolution. *« L'approche communicative a pour objectif essentiel d'apprendre à communiquer en langue étrangère. Bien qu'elle recouvre des pratiques quelques fois différentes ou diversifiées à l'extrême comme le suggère, du reste,...) »*. Dans l'approche communicative il est important d'aborder le concept de compétence :

- **La compétence de communication :**

Qu'est ce qu'une compétence ?

Jean-Pierre Cuq a défini le terme « compétence » comme : *« Ce terme recouvre trois formes de capacité cognitive et comportementale : compétences linguistique, communicative et socioculturelle »*.

L'expression « compétence de communication » a été introduite pour la première fois par Hymes en 1971. C'est :

« La connaissance des règles psychologiques, culturelles et sociales qui commandent l'utilisation de la parole dans un cadre social ».

Pour le **CECR** chaque compétence correspond à la capacité d'un individu en général et d'un apprenant en particulier, à effectuer une action précise, c'est en effet la capacité de communiquer dans la langue cible.

« mettent en œuvre les compétences dont ils disposent dans des contextes et des conditions variés et en se pliant à différentes contraintes afin de réaliser des activités langagières permettant de traiter (en réception et en production) des textes portant sur des thèmes à l'intérieur de domaines particuliers, en mobilisant les stratégies qui paraissent le mieux convenir à l'accomplissement des tâches à effectuer. Le contrôle de ces activités par les

interlocuteurs conduit au renforcement ou à la modification des compétences». **Conseil de l'Europe (2001, p : 15)**

- 1) Nous distinguerons quatre composantes constitutives de la compétence de communication : « **Une composante linguistique** : *c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation (la capacité de les utiliser) des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue.*
- 2) **Une composante discursive** : *c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés.*
- 3) **Une composante référentielle** : *c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leurs relations.*
- 4) **Une composante socioculturelle** : *c'est-à-dire la connaissance et «l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux».* **S. Moirand (1982, p : 20)**

L'approche par compétence(APC) :

L'approche par compétences, est souvent désignée par le sigle APC, Dans les années 80 et avant son apparition dans le domaine scolaire, elle était adoptée dans les formations professionnelles visant à perfectionner les compétences de personnels et améliorer leur productivité. C'est une méthodologie ciblée dans la mesure où elle fixe un référentiel de compétences à atteindre vers la fin de la formation dans un poste de travail bien déterminé.

Partant de ce principe (un référentiel de compétences) l'APC fut adopté dans le domaine de l'enseignement et elle est de plus en plus admise dans les systèmes éducatifs. A nos jours on parle de compétences noyaux en Suisse, Canada et en France et les socles de compétences pour l'enseignement fondamental et les compétences terminales et savoirs requis pour l'Humanité générales et technologiques dans le processus d'enseignement/apprentissage, l'approche permet l'élève d'acquérir des compétences durables susceptibles de l'aider dans son parcours éducatif et dans la vie quotidienne. Elle met l'accent sur tous ce qui est fondamental afin de garantir une meilleure transmission des savoirs. L'APC devient donc la base pédagogique de tous les constituants de l'enseignement.

L'approche par compétences répond au besoin de réduire l'échec scolaire chez les élèves tant qu'elle place l'apprenant au centre de l'action éducative, il devient le principal acteur dans le processus Enseignement/Apprentissage.

L'approche par compétence dans la didactique des langues, se focalise sur l'apprenant et ses tâches à réaliser :

*« L'approche par les compétences, dérivée du constructivisme, privilégiant une logique d'apprentissage centrée sur l'élève, sur ses actions et réactions face à des situations – problèmes ».***B.BENBOUZID (La réforme de l'éducation en Algérie, enjeux et réalisations, 2009, p : 45)**

Nous avons jugé qu'il est préférable de parler plus profondément de l'approche actionnelle et communicative dans le choix méthodologique de l'enseignement de l'oral à l'université à fin de mieux expliquer les démarches didactiques et pédagogiques utilisées par les enseignants et pour respecter le cheminement logique de notre plan.

2.2 L'enseignement de la compréhension orale :

Qu'est-ce que comprendre ?

D'après le dictionnaire pratique de didactique de FLE (**Robert, 2008, p : 40**) :

« En didactique des langues, la compréhension est l'opération mentale du décodage d'un message oral par un auditeur (compréhension orale) ou d'un message écrit par un lecteur (Compréhension écrite). Cette opération nécessite la connaissance du code orale ou écrite d'une langue et s'inscrit dans un projet d'écoute /de lecture ».

Or d'un point de vue pédagogique, le dictionnaire actuel de l'éducation définit la compréhension comme :

« Un exercice ou l'on propose à l'élève de lire ou d'écouter un texte plus ou moins et on lui demande ensuite de répondre à une série de questions visant à vérifier sa compréhension du message compte tenu du discours retenu et les objectifs dont on veut mesurer l'atteinte ». (**Le gendre, 1993**)

A partir de cette dernière définition nous pouvons dire que la compréhension est le résultat d'un ou d'une série d'exercice, c'est un outil qui permet de tester le niveau des apprenants à l'oral.

2.2.1 La compréhension orale en classe :

Le processus de compréhension orale recouvre la capacité d'accéder au sens fondamental d'un énoncé qu'il soit lu ou écouté : c'est une activité individualisée puisqu'elle résulte des interactions entre des individus différents les uns des autres dans la situation d'enseignement / apprentissage. L'apprenant, en tant qu'auditeur doit être au centre de la compréhension. **M. GREMMO ET H. Holec (1990, p : 6)**

Il existe deux phases sont à distinguer dans l'enseignement / apprentissage de l'oral :

- 1) **Une phase systématique** : où l'apprenant, grâce à des activités d'apprentissage acquiert de manière décomposée les différents savoirs et savoir-faire nécessaires.
- 2) **Une phase communicative** : où l'apprenant, placé dans des situations de compréhension communicative, peut assumer pleinement son rôle interactif d'auditeur et choisir une stratégie d'écoute, en s'appuyant sur les connaissances qu'il a acquises lors de la phase précédente.

Selon dictionnaire de didactique des langues :

*« S'agissant de communication linguistique : opération mentale, résultat du décodage d'un message, qui permet à un lecteur (compréhension écrite) ou à un auditeur (compréhension orale) de saisir la signification que recouvrent les signifiants écrits ou sonore. La compréhension écrite et la compréhension orale, qui résultent d'une opération de réception des messages, s'opposent à l'expression écrite et à l'expression orale, qui sont à l'origine de l'émission des messages. Les deux aptitudes à lire et écouter qui, qui sont ainsi mises en jeu, sont parfois appelées à tort « passive » pour distinguer des deux « skills » (ce mot) actifs : graphique ou phonologique de la langue considérée, ainsi que de la valeur fonctionnelle et sémantique des structures morphosyntaxique et des unités Lexicales de cette langue. Le développement de la compréhension orale nécessite un entraînement à la discrimination auditive ».***Jean pierre Cuq(2003,p :32)**

Par ailleurs, le dictionnaire pratique de didactique du FLE explique que *« dans la théorie de la communication, la compréhension orale est capacité de comprendre un message oral : échange en face à face, émission radio, chanson, etc. »*.**Robert (2008, p : 42)**

Une définition partagée par **C. Parpette (2008, p : 222)** qui affirme que le terme *« compréhension orale recouvre essentiellement dans les pratique d'enseignement »*.

Donc la compréhension orale est à la fois une opération mentale qui permet à l'auditeur de reconstruire la signification et de comprendre le message entendu. C'est une compétence que l'apprenant d'une langue étrangère doit acquérir lors de son apprentissage.

2.2.2 Les stratégies de l'enseignement de la compréhension orale :

La compréhension orale est une compétence indispensable dans l'acquisition des stratégies d'écoute et dans l'amélioration de la compréhension des énoncés orale par les apprenants.

Aouina Mounira dans son mémoire de magister intitulé :

«L'enseignement/apprentissage de la compréhension orale par le biais de documents sonores ». (2007/2008) expose les différentes stratégies de la compréhension orale à savoir :

- **Anticiper :**

Pour **Cossu. Y** : *« Le but de l'anticipation est stimuler la curiosité de l'élève, encourager à faire part des connaissances ou expériences sur le sujet, réactiver ou introduire le vocabulaire qui aidera à la compréhension, mettre en attente ».* (1998, p : 82)

- **Tolérer un certain degré d'ambiguïté :**

L'enseignant doit expliquer aux apprenants qu'ils n'ont pas besoin de comprendre le texte mot à mot ; mais l'essentiel c'est de capter les indices les plus importantes lors de l'écoute ou la lecture du texte pour éviter l'ambiguïté.

*« ...il ne s'agit pas d'essayer de tout faire comprendre aux apprenants, qui ont tendances à demander une définition pour chaque mot ».***J-M.Ducrot(2005)**

- **L'intention de communication :**

L'apprenant doit être attentif pendant l'écoute ou la lecture du texte, il est nécessaire de se concentrer sur les éléments pertinents pour répondre correctement aux questions.

2.2.3 Les étapes de l'activité de la compréhension orale :

Une séance de compréhension orale s'organise comme suit :

- **La pré-écoute :** c'est une étape préparatoire pour la compréhension orale, dans laquelle l'enseignant doit exposer une situation problème avant de faire écouter le document sonore L'objectif de cette étape est de tester les connaissances linguistiques des apprenants et les inviter de faire des hypothèses de sens sur le thème.

- **L'écoute** : elle comporte deux étapes : une première écoute qui traite la compréhension globale, dans laquelle l'apprenant est appelé à écouter le document audio et d'essayer de comprendre l'extrait, puis repérer les informations simples et pertinentes aux questions données. Une deuxième écoute qui traite la compréhension détaillée par rapport à la première dans laquelle l'apprenant vérifie et confirme ses réponses.
- **Après l'écoute** : c'est une dernière étape dans la compréhension orale, dans laquelle l'apprenant résume ce qui a compris du document à l'aide des activités d'entraînement que propose l'enseignant.

2.2.3.1 Les types d'écoute :

Il faut prendre en considération que les apprenants n'écoutent pas tous de la même façon, mais ils écoutent à savoir les objectifs d'écoute que l'enseignant fixe avant d'entamer l'activité orale par exemple : écoute pour entendre, pour détecter, pour sélectionner, pour reformuler, pour identifier. Donc Apprendre à parler une langue implique, D'abord, un travail sur l'écoute. En fait, on apprend une langue en développant évidemment, d'abord, une écoute importante. L'écoute, qui est évidemment une activité de la vie quotidienne, occupe une place fondamentale dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Il est possible donc de déterminer quatre types d'écoute :

- **L'écoute globale** : elle permet de comprendre le thème général du texte, pour faciliter la tâche l'enseignant poser au apprenant des questions simples.
- **L'écoute de veille** : elle se déroule de manière inconsciente et qui ne vise pas la compréhension, mais un indice entendu peut attirer l'attention : par exemple, écouter la radio pendant qu'on fait autre chose.
- **L'écoute sélective** : L'auditeur procède à une sélection des passages qu'il va écouter et où se trouve l'information qu'il cherchait.
- **L'écoute détaillée** : elle consiste à reprendre le document mot à mot après l'écoute, l'apprenant est appelé à répondre à des questions pour vérifie sa bon compréhension.

Nous parlerons plus profondément des deux derniers points à savoir les étapes d'une séance de compréhension orale avec les différents types de l'écoute dans la partie pratique lors de l'observation des cours de l'oral.

2.2.3.2 Le document authentique :

Selon le **Dictionnaire de didactique des langues(2003)**, un document authentique signifiait tout document, sonore ou écrit, qui n'a pas été conçu pour la classe des langues, mais pour répondre à un besoin de communication. Par exemple un extrait de conversation enregistrée, un article de journal, une page de Balzac. Le document authentique s'oppose complètement au document fabriqué.

L'importance du document authentique en classe de langue réside dans le fait que le processus de compréhension s'ancre dans l'utilisation d'information et aussi parce que leur avantage axe vers la vie réelle et l'actualité.

2.2.4 Les facteurs influant sur la compréhension orale :

Plusieurs facteurs peuvent influencer positivement ou négativement, la compréhension orale d'une langue en général. Dans le cas de la compréhension orale d'une langue étrangère. Parmi les facteurs les plus importants qui influent cette compétence sont :

- **Le débit** : De nombreuses recherches ont été menées pour montrer l'influence de la vitesse de déroulement du texte sur la compréhension de l'oral. Les résultats trouvés sont très controversés : certains chercheurs ont montré que la diminution de la vitesse.

Il permet d'améliorer d'une manière significative la compréhension. Cependant, les travaux élaborés restent limités du fait qu'ils ne prennent pas en considération la difficulté du texte, et que les sujets sont suffisamment exposés à des activités d'écoute de textes authentiques.

- **Les pauses et hésitations** : Les résultats des expériences menées par différents chercheurs pour montrer l'implication de ces deux caractéristiques textuelles, ont été également très controversés. Des chercheurs ont montré que des pauses de 3 secondes qui segmentent le texte apportent une aide précieuse à la compréhension alors que d'autres chercheurs ont mis en cause ces expériences en donnant comme argument qu'au contraire, les pauses et les hésitations constituent des sources d'erreurs pour l'apprenant en langue étrangère.
- **Le décodage auditif** : (l'apport des faits phonétiques à la compréhension orale) Aujourd'hui, il est considéré comme un fait établi que des difficultés à communiquer oralement en langue étrangère sont liées à des problèmes d'apprentissage de faits

phonétiques **CORNAIRE (1998, p : 113)**, parmi lesquels la prosodie tient une place importante. Selon le même auteur :

« Chaque langue possède un système de sons, un rythme et une intonation qui lui sont propres et on néglige souvent de faire de lien entre des difficultés d'écoute ou d'expression en langue étrangère et la méconnaissance de ces traits ». Comme le souligne **LHOTE (1995, p : 28)** :

« On n'entend et on ne reconnaît que ce que l'on a habitude d'entendre et de reconnaître ».

- **La prosodie** : La prosodie est l'étude des phénomènes de l'accentuation et de l'intonation (variation de hauteur, de durée et d'intensité) permettant de véhiculer de l'information liée au sens telle que la mise en relief, mais aussi l'assertion, l'interrogation, l'injonction, l'exclamation....
- **Intonation** : Avant de définir l'intonation, il est nécessaire de donner une définition du rythme. Le rythme peut être considéré comme la perception de la succession à intervalles plus ou moins réguliers des accents démarcatifs (placés en fin de mot ou de syntagme et permettant de délimiter les différentes unités d'un énoncé) dans un texte. Le rythme varie selon le débit, car plus on parle vite l'intonation est définie alors comme une structuration mélodique des énoncés en groupes rythmiques (le groupe rythmique a la particularité de se terminer par une accentuation suivie d'une courte pause).

L'intonation repose sur des modulations provoquées par des modulations dans la fréquence fondamentale, autrement dit la courbe mélodique. **GEZUNDHAJT(1997)**

2.3 L'enseignement de l'expression orale :

Chaque être humain a besoin de communiquer et établir des relations avec autrui pour exprimer ses idées ses sentiments, ses opinions ...

«S'exprimer oralement, c'est transmettre des messages généralement aux autres, en utilisant principalement la parole comme moyen de communication» .Hélène.Sorez(1996)

2.3.1 La production orale en classe de F.L.E :

L'acquisition d'une langue est le seul moyen utilisé par l'individu pour établir le contact avec autrui. En classe de F.L.E, l'apprenant est appelé à produire des sons bien combinés par des règles, portant un sens précis et bien compréhensible.

« L'expression orale rebaptisée production orale (...), est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre. L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative ». **Jean-Michel et al cité par Radia Azzan-Hnachi(2005)**

Selon le dictionnaire de didactique des langues :

« La production orale elle est importante pour une progression générale d'apprentissage d'une langue étrangère, on considère généralement qu'après une phase initiale où l'accent est mis sur le développement des capacités d'expression orale puis écrite. Viendrait un temps où il faudrait insister sur l'accroissement systématique des possibilités de compréhension. En fait, quels que soient les objectifs pratiques recherchés, le rôle et la place de l'entraînement à l'expression dans l'acquisition d'une langue restent à déterminer ». **J.-P. Cuq(2003)**

Ducrot(2000), confirme que la production orale constitue un objet d'enseignement en disant que :

«L'expression sous sa forme orale et écrite constitue avec la compréhension orale et écrite un objectif fondamental de l'enseignement des langues».

Jean-Pierre .Cuq& I. Gruca(2005) a insisté sur le fait qu'il serait inutile de dissocier la compréhension, de la production (expression), les deux compétences sont complémentaires. Le fait d'exprimer requiert des efforts vu le rassemblement de plusieurs facteurs peut engendrer des difficultés, voire des blocages. En effet, comme ils l'ont souligné dans la citation suivante : «L'association entre le verbal et le gestuel, les traits émotionnels et l'implicite que véhicule l'oral et toutes les formes d'interaction sont autant de facteurs qui complexifient le domaine et peuvent être sources de blocage pour un étudiant étranger ».

Evelyne Bérard, dans son ouvrage « l'approche communicative » cité par **Vergnaud Claire (2008/2009)**, Elle invite l'enseignant à utiliser des supports authentiques variés , dès que possible, pour augmenter la motivation, permettre la mise en commun des contenus d'enseignement et faire accéder à l'implicite et à la polysémie. Ainsi, les échanges se rapprochent de la réalité et l'apprenant peut mieux s'investir dans la prise en charge de son apprentissage et de son parcours vers l'autonomie. **(2008/2009, p : 7)**

Evelyne Bérard préconise l'intensification de la dimension orale par la diversité des supports et des activités afin de faire travailler toutes les composantes de la communication.

Elle souligne que la production orale peut être motivée par des activités créatives où l'apprenant prend l'initiative. L'interaction entre les apprenants peut être favorisée en variant les configurations de la prise de parole : par deux, par groupe, seul face à la classe, en groupe face à un autre groupe...

Elle ajoute aussi quelques informations sur les qualités à développer pour mettre en œuvre l'approche communicative en classe. Elle conseille à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance et d'écoute et d'être plutôt en retrait pour faciliter la communication horizontale. (2008/2009, p : 7)

2.3.2 La forme et les caractéristiques de l'expression orale :

La forme de l'expression orale est généralement complexe, découpée, et discontinue. Nous distinguons trois composantes de cette forme :

1/Le non verbal : c'est l'expression corporelle autrement dit, il s'agit des mouvements liés à la parole et à l'effort expressif. C'est un ensemble des signes divers, mimiques, et gestes,...etc. Plus que l'apprenant est spontané et décontracté, plus que son expression est correcte et sa compréhension est meilleure.

2/ La voix :

a)Le volume : est caractérisé par la force de la voix, il doit être adapté à la distance.

b) Le débit : c'est la vitesse d'élocution, il doit être adéquat au rythme du discours.

c)L'intonation : c'est la variation de la hauteur de la voix, elle doit être expressive et significative.

d) L'articulation : c'est la façon de prononcer les mots...etc. L'apprenant est censé de maîtriser son articulation en situation de communication.

3/Les pauses, des silences, des regards : ces trois éléments représentent des indices efficaces qui aide à la vérification de la compréhension.

Selon **Christine Tagliante** l'expression orale est caractérisée par :

- a) *« Le fond : c'est les informations que l'on donne, l'argumentation que l'on choisit, les opinions et les sentiments exprimés. En plus des illustrations orales et les exemples(...) »*
- b) *La structure des idées : le langage, la correction linguistique, l'articulation, l'intonation.*
- c) *La forme c'est : L'attitude générale, les gestes, les sourires.*
- d) *Les regards, les pauses significatives, les silences voulus ». (2006, P : 82)*

2.3.3 Les caractéristiques du processus de l'expression orale :

Le processus de l'expression orale est caractérisé par un certain nombre de traits, entre autres :

- Le processus de l'expression orale est purement interactif : la parole c'est une activité complexe, sociale et surtout interactionnelle, où les interlocuteurs interagissent et s'influencent les uns les autres.
- Le processus de l'expression orale est créateur : la production orale n'est pas limitée, elle dépend toujours de la création de nouveaux mots, expressions, idées dans des situations de communications différentes.
- Le processus de l'expression orale est idiosyncrasique : le terme « idiosyncrasique » est d'origine grecque, qui veut dire « particulier », « propre » est « spéciale ». Il relève du domaine de la linguistique emprunté à la langue anglaise.

En linguistique le concept renvoie à l'organisation des règles générales de formation des terminologies d'une même langue selon leurs dispositions intellectuelles, affectives, et particulières.

2.3.4 Les stratégies d'aide à l'expression orale :

Travailler l'oral en classe de langue étrangère ce n'est pas une tâche assez facile ; mais plutôt très complexe, l'enseignant doit remettre en cause plusieurs stratégies et méthodes à fin d'atteindre ses objectifs d'enseignement fixés. L'oral doit être considéré comme un « objet » d'une réflexion dite « avancée » pour qu'il ne soit pas seulement un objectif d'apprentissage.

Dans le but d'aider les apprenants à mieux pratiquer la langue et les encourager à surmonter les obstacles liés à l'expression orale en classe. Voici quelques stratégies présentées par **Rabéa Benamer** dans son article intitulé : « **Stratégies d'aide à la production orale en classe de FLE** ». (2009, p : 72)

Ces stratégies représentent des moyens facilitateurs du processus de l'expression orale, parmi ces moyens :

- a) Moyens verbaux :** le questionnement est une stratégie de sollicitation, l'enseignant pose des questions à fin d'inciter les apprenants à répondre avec leur propre vocabulaire et structures, il favorise la prise de parole autonome.

La répétition : l'enseignant demande aux apprenants de répéter à plusieurs reprises la réponse pour qu'ils s'autocorrigent.

- b) Moyens para verbaux :** allongement vocalique et intonation, en allongeant la voyelle et en l'associant à une intonation montante à la fin de l'énoncé, l'enseignant incite ces élèves à prendre la parole et à répondre.

- c) Moyens non verbaux :**

Le geste : l'enseignant doit inciter les apprenants à prendre la parole par un geste du doigt où par lever la main.

Le regard : avec un simple regard, l'enseignant peut inviter les apprenants à répondre.

2.3.5 Les types d'activités à l'expression orale :

L'enseignant doit viser le développement de la motivation et la créativité de ses apprenants lors du cours en choisissant des activités adéquates à leurs niveaux et leurs besoins langagiers ? les activités langagières sont définies comme :

« Des situations fonctionnelles de la communication tels que les exposés oraux formels, les jeux de rôle, les débats, les discussions spontanées » Lafontaine(2005).

1. Les activités d'interaction : ce sont des activités qui consistent à l'exploitation des règles grammaticales et le vocabulaire de la leçon dans une situation de communication bien précise.

- a) Le travail de groupe et le travail en binôme :** l'enseignant doit favoriser le travail en groupe et en binôme à fin de développer l'interaction entre les apprenants, pour qu'ils se connaissent et se comprennent encore mieux.

« Il s'agit de faire travailler les apprenants en groupes suffisamment restreints pour que chacun ait la possibilité de participer à tâche collective qui a été clairement assignée. De plus, les apprenants sont censés réaliser la tâche sans la supervision directe et immédiate de l'enseignant ». Bouregois et Nizet(1997)

2. Les exercices d'interaction guidés : Ce sont des activités où l'enseignant doit présenter à ses apprenants des structures et un vocabulaire bien précis puis leur demande de réaliser des situations de communication à l'aide de ces outils.

Parmi les activités les plus utilisées par l'enseignant en classe :

- **L'exposé oral :** C'est une présentation verbale en classe devant l'enseignant et les camarades, il exige une maîtrise de la parole et du stress en public.
- **Le dialogue :** c'est un échange de parole entre les apprenants eux-mêmes, l'enseignant intervient de temps en temps pour structurer leur réponses par rapport au thème.
- **Le débat :** l'enseignant propose aux apprenants des sujets d'actualités de la vie quotidienne et leur demande d'argumenter ou expliquer leur point de vue par rapport aux thèmes proposés.
- **Le jeu de rôles :** Cuq(2003) a défini dans son dictionnaire le jeu de rôle comme suit :

« Le jeu de rôles est un avènement de communication interactif à deux ou plusieurs participants où chacun joue un rôle pour développer sa compétence de communication ».

Il rajoute que : *« le jeu de rôles a aussi l'avantage de développer l'aptitude de réagir à l'imprévu, ainsi qu'a encouragé l'expression spontanée ».*

- **Les activités de répétition et de mémorisation :**

Ce sont des activités de mémorisation dites « formatrices » car elles permettent à l'élève de connaître les différents registres de langue et des types de discours, à titre exemples la récitation des chansons et des poèmes, présenter une pièce théâtrale...etc.

2.4 Le rôle des participants en cours d'expression orale :

1. Le rôle de l'enseignant :

En situation d'enseignement/apprentissage, l'enseignant joue un rôle primordial puisqu'il assume plusieurs activités simultanément.

Dabène dans son ouvrage lui a attribué trois fonctions principales :

- 1) La fonction de vecteur d'information : transmettre les savoirs aux apprenants, c'est la fonction majeure de l'enseignant.
- 2) La fonction de meneur de jeu : il gère la situation d'enseignement/apprentissage où il prend l'initiative à parler, à discuter, à échanger les idées et à proposer des activités.

- 3) La fonction d'évaluateur : il mesure les réponses produites à l'oral par les apprenants, il corrige les erreurs et attribue une note avec des remarques constructives dans le but d'obtenir les meilleurs résultats.

Dans l'approche actionnelle et communicative, l'enseignant est appelé en plus de transmettre le savoir, à créer de nouvelles méthodes et moyens d'enseignement adéquats aux niveaux de ses apprenants, de proposer des stratégies d'aide leur permettent de surmonter les différents obstacles d'apprentissage, d'intervenir activement en classe pendant le cours, d'encourager le travail entre les paires ou entre groupe, et d'éviter le favoritisme.

2. Le rôle de l'apprenant :

Dans les approches dites « traditionnelles » le rôle de l'apprenant n'a pas été pris en considération, il se limitait seulement de recevoir passivement les savoirs. C'est dans la perspective de « centration sur l'apprenant » où le rôle de l'apprenant a été réétudié il ne représentait plus l'élément passif dans le processus d'enseignement/apprentissage mais plutôt un élément actif et acteur de son propre apprentissage.

« L'enseignement/apprentissage centré sur l'apprenant met l'accent sur l'activité et la responsabilité de l'apprenant plutôt que sur le contenu, en le plaçant au centre de tout le processus d'enseignement-apprentissage, en l'engageant activement dans des tâches à effectuer, des situations d'apprentissage à résoudre(...) ». M.Altet(2013)

L'apprenant est censé de développer ses propres stratégies individuelles d'apprentissage, de pratiquer ce qu'il a appris en dehors de la classe dans la vie de tous les jours. Ainsi qu'il doit être interactif, responsable, créatif et autonome pour assurer une bonne acquisition des savoirs et des savoir-faire.

2.4.1 L'interaction entre l'enseignant / apprenant :

L'interaction un échange communicatif que les différents participants d'une classe de F.L.E exercent les uns sur les autres, elle représente le « moteur » de chaque processus d'enseignement/apprentissage.

D'après le Cadre Européen Commun de Référence :

« Dans l'interaction, au moins deux acteurs participent à un échange oral et/ou écrit et alternent les moments de production et de réception qui peuvent même se chevaucher dans les échanges oraux. Non seulement deux interlocuteurs sont en mesure de se parler mais ils peuvent simultanément s'écouter. Même lorsque les tours

*de parole sont strictement respectés, l'auditeur est généralement en train d'anticiper sur la suite du message et de préparer une réponse. Ainsi, apprendre à interagir suppose plus que d'apprendre à recevoir et à produire des énoncés. On accorde généralement une grande importance à l'interaction dans l'usage et l'apprentissage de la langue étant donné le rôle central qu'elle joue dans la communication ».***CECR (1996, p : 18)**

L'interaction est très importante dans le déroulement du cours de l'oral, elle facilite l'échange verbal entre les apprenants et l'enseignant. Elle donne des occasions d'utiliser la langue et de se corriger à fin que l'apprenant améliore le fonctionnement de langue qu'il est en entrain d'apprendre, elle doit être favorisée en classe de langue et elle doit être considérée comme le moteur du processus d'enseignement/apprentissage du F.L.E.

2.5 L'évaluation de l'oral :

L'évaluation joue un rôle essentiel dans la façon dont les élèves apprennent, dans leur motivation à apprendre et dans la façon dont les enseignants enseignent.

L'évaluation est définie comme :

*« la prise d'information qu'effectue un acteur quelconque d'une situation de travail sur les performances identifiables ou les comportements mis en œuvre par les personnes qui relèvent de cette situation en les rapportant à des normes ou à des objectifs ».***Isabelle.Delcambre(2007)**

Selon **Lafontaine (2007)** pour évaluer l'oral, il faut l'enseigner selon une démarche didactique claire, il est important d'évaluer ce qui a été enseigné.

Les types d'évaluation : Les enseignants s'appuient sur trois types d'évaluation :

a)L'évaluation diagnostique : est une évaluation qui prend place avant le début de la séquence, pour connaître le niveau de début des apprenants. Par exemple, le questionnaire que vous avez rempli au début de ce cours était une évaluation diagnostique. Vous remarquez que, selon vos réponses, vous n'étiez pas invités à lire le même paragraphe. C'est un point essentiel pour une évaluation diagnostique : elle doit servir à différencier les parcours des apprenants. Pour être efficace, cette évaluation doit avoir une fonction d'orientation.

b) L'évaluation formative : est l'évaluation qui permet à l'apprenant de voir où se situent ses acquis par rapport aux exigences de réussite de la formation. Elle arrive en cours de

formation. Toutes les évaluations informelles, que l'on peut également appeler « évaluations pédagogiques » sont des évaluations formatives. Le plus souvent, le résultat de l'évaluation formative n'est communiqué qu'à l'apprenant.

c) L'évaluation sommative : est l'évaluation finale permettant d'attester des acquis de l'apprenant. Bien souvent, elle donne lieu à la délivrance d'un certificat, on parlera donc d'évaluation certificative. Le résultat de l'évaluation sommative est destiné à être communiqué à un tiers, que ce soit un autre enseignant, un organisme de formation, des recruteurs via un CV, un responsable RH... etc.

2.6 Les obstacles qui entravent l'enseignement de l'oral :

Les nouvelles orientations didactiques, les institutions officielles ainsi que les nouveaux programmes affirment l'importance de l'oral en lui accordant une place équivalente à celle de l'écriture et de la lecture. Or, son enseignement pose des problèmes spécifiques, nous citons à titre illustratif :

Sur le plan matériel, les paramètres qui interviennent dans l'interprétation d'un énoncé oral sont nombreux et liés : aux éléments syntaxiques et sémantiques, il faut ajouter notamment l'intonation, la prosodie, les variations de débit, les pauses... On voit difficilement comment évaluer à chaud, en classe, une interaction orale dans sa complexité et ses implications affectives. D'une part, l'oral ne laisse pas de trace et requiert pour son étude des enregistrements techniques exigeants.

D'autre part, son évaluation nécessite beaucoup de temps, à la fois dans le temps de la classe et dans le travail personnel de l'enseignant.

Les effectifs moyens actuels des classes ne permettent qu'une évaluation très occasionnelle des performances de chacun des apprenants.

Les obstacles à l'apprentissage de l'oral mettent en jeu l'ensemble de la personne, le verbal et le non verbal (gestes, postures, regards, intonations etc.). Ainsi, il est souvent évalué selon les normes de l'écrit vu les difficultés à gérer de paroles spontanées et à définir des normes pour les évaluer :

« On a recours quand on vise à améliorer l'oral de l'apprenant à des modèles décalqués de l'écrit et des critères décalés, donc in opératoires pour la langue ou l'organisation des discours. ».

Même si nous concevons l'oral comme objet autonome d'enseignement, ceci nécessite un détour par l'écrit par le biais de la transcription. Mettre en place un tel enseignement nécessite une formation des enseignants du fait que les dispositifs pédagogiques et les recherches didactiques sur l'oral ne se sont développés que récemment. Dans un tel enseignement, l'enseignant est confronté à des freins multiples tels que les difficultés à faire parler toute la classe d'un côté et d'un autre côté il peut faire à des apprenants qui n'ont pas envie de parler ou qui parlent difficilement. Cette attitude est due à un sentiment d'insécurité linguistique engendré par la norme.

Selon **Daniel COSTE** : *« Il y a insécurité chaque fois que je me perçois dans ma prestation comme inadéquat au Regard d'un standard, d'un niveau d'exigence, d'une norme que d'autres, plus d'autres, Plus 'compétents', plus 'légitimes' sont à même de respecter. La question est donc celle de la relation posée entre un jugement de normativité et une auto-évaluation ».*

Conclusion :

Nous avons essayé au cours de ce deuxième chapitre, de mentionner ce qui précède, la place de l'oral dans les différentes méthodologies d'enseignement de la méthodologie traditionnelle jusqu'à l'approche par compétence, nous avons parlé de l'enseignement de l'oral en classe de FLE, nous avons évoqué la forme et la caractéristique de l'expression orale, ainsi que les différentes stratégies qui aident à l'expression orale.

A partir de ce cadre théorique, plus précisément le deuxième chapitre « l'enseignement de l'oral en classe de FL E », nous essayerons d'analyser, dans la partie pratique, les pratiques réelles des enseignants sur le terrain.

Cadre pratique

1 Chapitre 1 : la place de l'oral dans les instructions officielles

Ce premier chapitre de la partie pratique est consacré à la place de l'oral dans les instructions officielles, nous commencerons tout d'abord par présenter le choix méthodologique de l'enseignement de l'oral à l'université pour mieux expliquer les démarches didactiques préconisées dans les directives officielles.

Ensuite, nous montrerons la place de l'oral dans le programme de 1^{ère} année licence de français, nous analyserons les objectifs d'enseignements de l'oral à partir du canevas et le programme de l'oral proposés par enseignants.

Enfin, nous préciserons le profil d'entrée et de sortie des étudiants de la 1^{ère} année français LMD.

1.1 Le choix méthodologique de l'enseignement de l'oral à l'université :

Le système d'enseignement/apprentissage actuel de la langue française en Algérie a connu des changements considérables et profonds liés à la mise en œuvre des nouvelles réformes éducatives dans le but de développer les différentes démarches didactiques de l'enseignement. Il a accordé quant à l'écrit une véritable place à l'oral, les deux compétences de l'oral sont devenues privilégiées et importantes dans la maîtrise du FLE. C'est une vérité que nous allons démontrer dans notre recherche.

Plus précisément, aux universités des langues et lettres étrangères dans les canevas de la première et deuxième année français LMD tout un module d'un volume horaire de plusieurs heures est intégré dans des unités d'enseignement fondamentales.

Après avoir montré l'importance du développement des méthodes d'enseignement de l'oral à travers les siècles dans la partie théorique, nous avons jugé pertinent de présenter les démarches didactiques et pédagogiques qui pourraient être adaptées aux besoins langagiers de l'étudiant ainsi que la société d'aujourd'hui.

Dans ce cadre, les concepteurs du programme de l'oral de 1^{ère} année LMD ont mis l'accent sur le rôle de la production et l'interaction orale dans l'apprentissage du FLE. Ils ont souligné les principes de base de l'approche communicative et actionnelle qui leurs semblent adéquats à leurs objectifs d'enseignement de l'oral. En effet ces deux méthodes sont :

complémentaires : l'une répond aux insuffisances de l'autre, dans cette perspective, elles coexistent afin d'assurer une bonne acquisition des savoirs, (savoirs faire-et savoirs-être) en FLE.

Nous avons fait une observation des contenus du programme de la 1^{ère} année français LMD pour pouvoir tirer quelques principes de l'approche communicationnelle et actionnelle :

a) L'approche communicative :

C'est une approche qui fait partie des principales configurations didactiques de l'enseignement /apprentissage FLE en Algérie, et anciennement intégrée dans les systèmes d'enseignement de langues étrangères. Elle considère la langue comme « un instrument de communication » et un « outil d'interaction sociale ». Elle vise essentiellement le développement de la compétence de communication chez les apprenants.

Les concepteurs du programme de la 1^{ère} année se sont inspirés de l'approche communicative pour formuler les objectifs d'enseignement de l'oral, ils ont analysé les besoins langagiers des étudiants, puis ils ont opté pour une sélection des contenus enseignables afin de favoriser l'interaction dans les échanges verbaux entre les participants du cours de l'oral.

Cette perspective considère l'apprenant comme l'élément central engagé dans l'apprentissage du FLE, elle prend en considération le vécu personnel, les spécificités socioculturelles, et les besoins communicatifs des apprenants dans des situations distinctes et authentiques.

L'apprenant est impérativement autonome et responsable de son propre apprentissage, il doit former des représentations mentales, construire un sens et savoir employer des actes de parole (se présenter, donner une information, défendre une idée...) en fonction d'un contexte précis pour produire spontanément des énoncés et s'exprimer avec aisance en FLE.

En effet, elle permet aux enseignants de répondre à leurs propres attentes et celles de ses étudiants par la proposition des activités de compréhension et expression orales motivantes et de créer des situations de communication plus proche de la réalité afin d'installer chez les étudiants une capacité de production et d'adaptation selon l'objectif du cours en favorisant le travail en paires.

Pour mieux expliquer la démarche de l'approche communicative. Nous faisons une analyse de quelques objectifs et activités langagières du programme de la 1^{ère} année français L.M.D :

- **Compétences à mettre en place en E .O : (Expression Orale)**

« Maitriser les techniques de l'exposé oral »

- **Objectif 1 :**

« Etre capable de présenter oralement un travail en veillant à la bonne articulation »

- **Objectif 2 :**

« Etre capable d'interagir avec des interlocuteurs pour faire valoir son travail »

- **Activités langagières proposées :**

« Présenter un thème oralement, débattre sur un sujet, défendre une opinion, jouer une pièce théâtrale, ... »

Programme des enseignants de la 1^{ère} année français LMD, Samia

Benbrahim(20018/2019, p : 1)

A partir de cela nous pouvons apercevoir concrètement l'application des principes de l'approche communicative par les enseignants. La finalité d'apprendre le français ne se limite pas à acquérir les structures linguistiques décontextualisées mais plutôt à répondre à un besoin langagier bien précis qu'est la communication.

Dans le premier objectif, l'enseignant cherche à évaluer l'aisance orale et la maitrise de la langue chez les étudiants .L'étudiant est censé mettre en pratique des règles syntaxiques et grammaticales qu'ils ont déjà acquises pendant le cours pour assurer une bonne production d'énoncés concrets à l'oral. Dans le deuxième, l'enseignant vise le travail en interaction et la coopération en classe afin d'amener ses étudiants à mobiliser les différents outils et les compétences de communication lors de la prise de parole.

b) L'approche actionnelle :

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'objectif principal de l'enseignement de l'oral à l'université est d'amener l'apprenant à mieux pratiquer la langue étrangère en dehors de la classe.

L'approche actionnelle découle de l'approche communicative, elle partage le principe de rendre l'apprentissage plus efficace et fécond par la réalisation des différentes « tâches » concrètes et authentiques ; la notion de « tâches » est considérée comme étant un mot-clé dans l'approche actionnelle, elle renvoie à toute opération langagière réalisée par l'apprenant. C'est à dire intégrer l' « action » dans le processus de l'enseignement/apprentissage de la langue.

L'apprenant n'est plus considéré comme un simple utilisateur de la langue mais plutôt un « acteur social », il est appelé à être actif et professionnel dans sa vie quotidienne et établir des relations avec son propre environnement et avec d'autres sociétés étrangères.

Les concepteurs du programme de 1^{ère} année français LMD ont appliqué largement l'approche actionnelle dans la reformulation des objectifs d'enseignement/apprentissage de l'oral, ils ont mis l'étudiant en action et au centre du dispositif d'apprentissage.

Voici quelques objectifs et activités langagières du programme de 1^{ère} année qui peuvent incarner le principe de l'approche actionnelle :

- **Compétences à mettre en place en C.O :(Compréhension orale)**

« Restituer l'essentiel d'un message oral »

- **Objectif 1 :**

« Etre capable de prendre des notes à partir d'un message oral »

- **Objectif 2 :**

« Etre capable de résumer oralement une information écoutée »

- **Activités langagières proposées :**

« Comprendre et s'exprimer dans des situations simples au quotidien, suggérer une action à faire, proposer une invitation à un ami.... ».

Programme des enseignants de la 1^{ère} année français LMD, Samia Benbrahim(20018/2019, p : 3)

1.2 La place d l'oral dans le programme de la 1^{ère} année licence de français :

Au milieu universitaire à la Faculté des lettres et des langues de l'université «Lounici Ali- Blida 2 », l'expression orale et la compréhension orale se présentent sous forme d'un TD en première année Licence au premier semestre, son évaluation. Enfin de semestre, se fait

sous forme de vérification basée sur (20% de l'activité du TD, 10% de la présence active de l'étudiant pendant le TD, 20 % les devoirs à élaborer, 50% par rapport à l'évaluation orale finale) et la discipline à 4 crédits.

Les buts à atteindre par l'enseignant dans ce TD visent l'accomplissement des objectifs généraux et spécifiques : former la compétence de communication orale, expliquer les règles d'expression orale, améliorer la compréhension et l'expression orales de sorte qu'en fin de semestre l'étudiant soit capable d'appliquer et d'expliquer ces règles, de comprendre un message, d'exposer son opinion visant ce message, d'argumenter oralement son jugement personnel, ça veut dire que le programme de la première année d'étude, licence, français vise à faire parler nos étudiants ; dépasser la barrière de timidité, commencer une discussion avec un autre sur un thème préétabli, en respectant les règles de la construction d'une situation de communication du quotidien, en créant lui-même la structure d'une conversation, apprenant à structurer un message pour que celui-ci soit compris par l'autre. Il passe ainsi d'un je simulé au je authentique et ensuite à son propre je, argumentant ses idées à travers tout un travail de découverte, d'analyse, de synthèse. **Selon les indications du CECR, Synergies Roumanie (n°8, 2013, p : 112)**

Avant de montrer la place de l'oral par rapport au canevas et au programme proposés par les enseignants, nous avons jugé qu'il est important de définir brièvement chacun des deux concepts et mettre en évidence la distinction entre eux :

- **Qu'est ce qu'un canevas ?**

Le canevas de 1^{ère} année français LMD est une instruction officielle dressée par la tutelle, elle comporte essentiellement des généralités sur l'enseignement/apprentissage du FLE, plus précisément à l'université à savoir : la formulation des objectifs à atteindre les connaissances préalable recommandées et le profil d'entrée et de sortie de l'étudiant , les contenus enseignable, le mode d'évaluation en classe et les types d'outils didactique et pédagogique censés être utilisé par l'enseignant. Ainsi qu'il est conçu comme tout ce qui doit être fait et pratiqué en classe de FLE.

- **Qu'est ce qu'un programme proposé par les enseignants ?**

Le programme de 1^{ère} année français LMD est une autre forme du canevas plus détaillée, les contenus enseignables et les activités langagières sont choisis et proposés par tous les enseignants du même module. C'est une répartition sous forme de séquences et séances programmées par semaine.

1.2.1 La place de l'oral à l'université par rapport au canevas de 1^{ère} année français LMD :

A l'université, la place de la compétence orale par rapport au canevas est divisée en deux sous points :

Le premier point représente la place de l'expression orale et le deuxième point représente la place de la compréhension orale. Chacune de ces deux compétences renvoie à des objectifs à atteindre.

Nous Signalons que le canevas de chaque semestre propose les objectifs, les types d'activités proposées, les contenus et aussi le mode d'évaluation que l'enseignant devrait utiliser en classe.

1.2.2 La place de l'oral à l'Université par rapport au programme proposé par des enseignants :

Le programme de l'oral de 1^{ère} année licence français proposé par les enseignants est divisé aussi comme le canevas en deux sous point (l'expression orale et la compréhension de l'oral).

Nous signalons que quatre objectifs sont programmés ; c'est à dire qu'un seul objectif est programmé dans quatre semaines (deux objectifs pour l'expression orale et deux autres pour la compréhension orale), et pour chaque semaine le programme propose des activités à faire dans la classe pour atteindre l'objectif.

Dans le programme proposé par les enseignants, il est mentionné que le programme de 1^{ère} année français L.M.D, fait le choix de s'inscrire dans la pédagogie qui organise les apprentissages en semaine, c'est-à-dire un mode d'organisation des activités qui rassemblent des contenus différents autour d'un ou plusieurs objectifs. A propos des compétences et objectifs d'apprentissage, le document évoque deux types de compétences : des compétences communicationnelles, des compétences linguistiques.

1.3 Le profil d'entrée et de sortie des étudiants de 1^{ère} année licence de français :**1.3.1 Le profil d'entrée des étudiants de 1^{ère} année licence de français :**

Selon les concepteurs du programme de L1 l'étudiant en passant de la 3^{ème} année secondaire au 1^{ère} année licence français doit être capable de :

En lecture :

- ❖ Comprendre et appliquer une consigne
- ❖ Repérer des informations dans un texte et les exploiter
- ❖ Exploiter le paratexte
- ❖ Distinguer les différents types de texte.

En écriture :

- ❖ Ecrire un texte d'au moins 10 lignes
- ❖ Respecter la cohérence du texte (enchaînement des idées) en utilisant des connecteurs et articulateurs logique
- ❖ Utiliser un registre adéquat à la situation de communication
- ❖ Donner des explications claires avec des exemples pertinents et personnels à un sujet donné
- ❖ Reconnaître et utiliser des figures de styles (comparaison, métaphore)
- ❖ Retirer les idées principales dans un texte

En Lexique :

- ❖ Remplacer des mots dans une phrase par un synonyme ou un antonyme
- ❖ Reconnaître les mots de la même famille
- ❖ Utiliser les mots génériques et spécifiques
- ❖ Utiliser lexique riche, varié et adéquat
- ❖ Reconnaître et utiliser les phrases nominales et les phrases verbales.
- ❖ Accorder les différentes composantes des phrases (accord
- ❖ « verbe /sujet/adjectifs /participe passe »).
- ❖ Distinguer les différentes composantes de la phrase (sujet, adjectif, complément du nom, relative ...)

En Conjugaison :

- ❖ Reconnaître et utiliser les différents temps et modes.

- ❖ Conjuguer des verbes du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} groupe.
- ❖ Conjuguer les verbes être et avoir dans tous les temps.

En Orthographe :

- ❖ Ecrire les mots invariables les plus fréquents.
- ❖ Ecrire une phrase en respectant les accords entre les composantes de la phrase.

1.3.2 Le profil de sortie des étudiants de 1^{ère} année licence de français en expression et compréhension orale :

Selon le programme de L1 et ses concepteurs, l'étudiant sortant en 1^{ère} année licence français doit être capable en expression et en compréhension orale de :

En 1^{er} Semestre en compréhension orale : en compréhension, l'apprenant devrait être capable de :

- ❖ repérer les intonations et réagir adéquatement.
- ❖ construire du sens autour d'un message oral.
- ❖ Adopter une aptitude d'écoute sélective pour repérer une information.
- ❖ Comprendre un vocabulaire fréquent en rapport avec des situations de la vie courante.

En 2^{ème} semestre il devrait être capable de :

- ❖ Saisir l'essentiel d'un message simple et clair.
- ❖ Parler spontanément (exemple : prendre part à une discussion sans préparation préalable).
- ❖ Comprendre des expressions
- ❖ Comprendre l'essentiel de message audio et vidéo sur des sujets d'actualité.

En 1^{er} Semestre en expression orale l'étudiant doit être capable de :

- ❖ Interagir dans différentes situations de la vie.
- ❖ Prendre part à une discussion.
- ❖ Donner et demander des informations.
- ❖ Prendre à des échanges brefs.

En 2^{ème} Semestre l'étudiant doit être capable de :

- ❖ Interagir dans des situations de communication sur des sujets d'actualité

- ❖ S'exprimer en continu pour exposer et développer brièvement une idée et aborder des sujets d'actualité en utilisant des phrases simples et cohérentes
- ❖ Prendre part spontanément à une conversation sur des sujets familiers et d'intérêt personnel.

Conclusion :

Nous avons tenté dans ce premier chapitre de la partie pratique d'analyser la place qu'occupe l'oral dans le programme et les instructions officielles , ainsi que nous apporterons plus de précisions sur la question de l'enseignement de l'oral dans les universités algériennes dans un dernier chapitre consacré à l'analyse des pratiques enseignantes réelles dans des classes de 1^{ère} Année licence français .

2 Chapitre 2 : présentations du corpus et analyse des résultats

Ce chapitre est consacré à la démarche expérimentale que nous avons utilisé dans notre recherche. Nous expliquerons le déroulement de l'enquête, nous commencerons par la description du corpus, nous présenterons en premier lieu la situation d'enseignement, le public visé et la motivation du choix des outils d'investigation.

2.1 Description du corpus :

a)La situation d'enseignement :

- L'emploi du temps de la compréhension et l'expression orale : la matinée (de 8h :30 à 11h :30) et après-midi (de 13h :00 à 16h :00).
- Volume horaire destiné à la C.O/E.O : 2 séances pour chacune d'eux trois fois par semaine.
- Mode de déroulement des séances : Travaux dirigés (TD).
- Disposition des classes : 3 rangées verticalement disposées.
- Effectif : 30 étudiants par groupe

Nous pouvons remarquer que les conditions d'enseignement/apprentissage de l'oral en classe de 1^{ère} année licence français sont défavorables pour l'enseignant comme pour l'étudiant.

D'abord, l'emploi du temps des deux modules de : la compréhension et l'expression orale est acceptable, les deux séances programmées la matinée sont programmes judicieusement néanmoins, il serait préférable reprogrammer les deux séances de l'après-midi vu que les étudiants ne seront plus aussi actifs, motivés et nombreux qu'aux les premières heures de la journée.

Ensuite, nous avons constaté que le volume horaire destiné à l'oral est insuffisant vu qu'il s'agit de travailler deux compétences qui nécessitent beaucoup de temps. Donc les deux TD de 90 min, trois fois par semaine sont absolument insuffisants pour assurer une pratique effective de l'oral en classe.

Enfin, la disposition des classes est désavantageuse pour favoriser l'interaction dans échanges verbaux entre étudiant/étudiant et enseignant/étudiant. En plus, le nombre d'étudiant Par groupe est considérable, une séance de travaux dirigés nécessite une gestion de classe et de temps pour faciliter la communication directe entre les participants de la classe.

b) Le public visé :

La population visée dans notre étude se compose d'un ensemble d'étudiants, âgés de 18 à 26 ans, inscrits en 1^{ère} année système LMD au département des lettres et langue française, Université de « Lounici-Ali Blida2 ». Pour mieux analyser les données requises, nous avons consulté la liste des étudiants inscrits en 1^{ère} année pour la saison 2018/2019 :

Nombre d'étudiants inscrits en 1^{ère} année (2018/2019) : 230

- Nombre de filles : 150 (148 Algériennes et 2 étrangères de l'Afrique subsaharienne)
- Nombre de garçons : 80 (77 Algériens et 3 étrangers de l'Afrique subsaharienne)
- Nombre de group : 9 (chaque groupe est constitué de 25 à 30 étudiants)

Nous pouvons remarquer à travers cette figure que le nombre du sexe féminin dépasse la moitié du nombre du sexe masculin. Cela explique la motivation et l'implication du sexe féminin pour la langue française par rapport au sexe masculin.

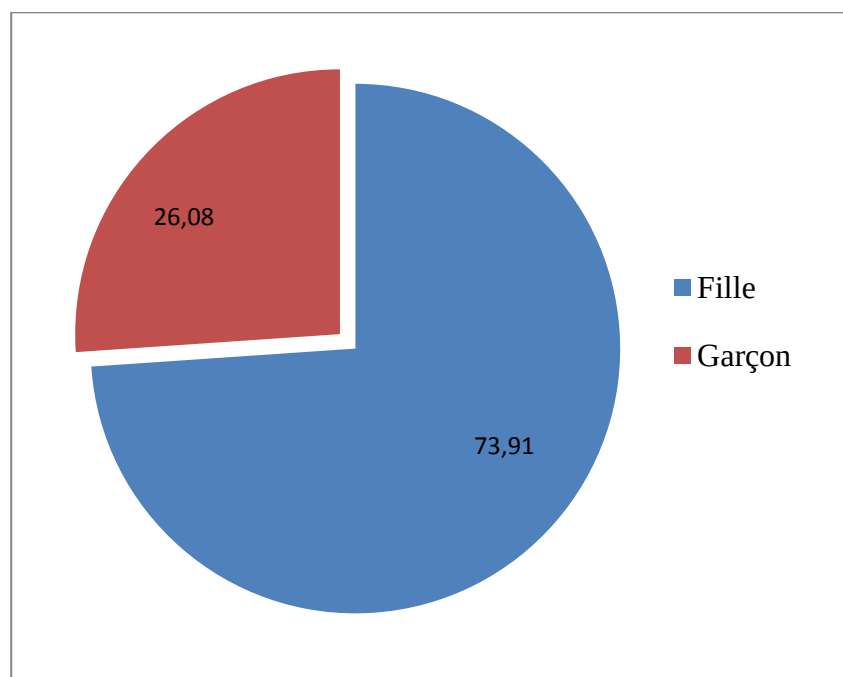


Figure 1 : Sexe des étudiants inscrits en 1^{ère} année français LMD (année universitaire 2018/2019)

Nombre d'enseignants responsables d'assurer l'oral : 7

- 3 enseignants (âgés de 35 à 50 ans) ayant un diplôme de doctorat.
- 4 enseignants (âgés de 25 à 30 ans) ayant un diplôme de master 2 en didactique des langues et cultures étrangères.
- 1 enseignant (âgé de 28 ans) ayant un diplôme de master en littérature.

Les modules assurés : 10

- Anglais
- CO/EO
- CE/EE
- Culture et civilisation de la langue française
- Littérature française
- Linguistique
- Grammaire
- Phonétique
- Technique de recherches universitaires
- Science humaine et sociale

b) Méthodologie de recherche :

Notre recherche nous permettra d'observer de près les pratiques effectives de l'enseignant de l'oral en classe et d'analyser les obstacles qui entravent l'efficacité de l'enseignement / apprentissage de l'oral. Nous avons mené une enquête sur le terrain par le biais d'une observation non participante de plusieurs classes de 1^{ère} année pour pouvoir mieux cerner concrètement l'écart qui pourrait exister entre les démarches préconisées dans les directives officielles et la réalité de la classe.

d) La motivation du choix des outils d'investigation :

Donc, comme nous l'avons souligné nous avons choisi l'observation de classe comme le seul outil d'investigation efficace qui nous permet de constater un ensemble de faits importants à étudier et de comprendre ce qui se passe réellement dans une situation d'enseignement/ apprentissage de l'oral. Puis nous avons eu recours à une grille d'observation.

Dans le but de préciser les critères à observer pendant le cours en fonction de ce que nous avons tenté d'analyser dans notre étude.

La grille proposée comporte deux grands volets qui vont servir de base à notre travail d'observation et nous permettra de collecter un maximum nombre d'informations. L'observation de classe va donc porter essentiellement sur :

1. L'observation des séances d'expression orale par rapport au :

- Présence du professeur dans la classe et gestion matérielle
- Gestion du groupe
- Mise en œuvre pédagogique
- La présentation orale de l'apprenant

2. L'observation des séances de la compréhension orale par rapport au :

- Présence du professeur dans la classe et gestion matérielle
- Gestion du groupe
- Mise en œuvre pédagogique
- Type de document
- Combien d'écoute ? quelle genre de document ?

2.2 La présentation du programme proposé par le canevas de 1^{ère} année français LMD en 1^{er} Semestre :

Semestre : 1^{er} semestre

UE : Unité Fondamentale1

Matiere2 : Compréhension et Expression Orale 1

Objectifs de l'enseignement : (Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière –maximum 3lignes)

Connaissances préalable recommandées

Compréhension :

- développer chez l'étudiant des facultés d'écoute et d hiérarchisation des contenus
- reconnaitre des intonations pour réagir
- construire le sens d'un message oral
- adopter une attitude d'écoute sélective pour repérer une information
- comprendre un vocabulaire fréquent en rapport avec des situations de la vie courante.

Expression :

- interagir dans différentes situations de la vie courante
- prendre part à une discussion
- donner et demander des informations
- prendre part à des échanges brefs.

Contenu de la matière :

Types d'activité

Compréhension :

- écouter des messages audio
- sélectionner et hiérarchiser des informations
- identifier des voix

Expression :

- exercices d'élocution
- présenter son point de vue, exprimer sur sentiments
- réagir à des situations
- répondre à des questions
- résumer, synthétiser, reformuler
- poser des questions pour se renseigner
- débatte a proposé des sujets familiers

Contenus

Compréhension

-le rythme

-la pause

-la prosodie

-l'intonation

-les marques de l'énonciation

-le schéma de la communication

Expression

-les actes de parole

-exercice de diction, d'élocution

Mode d'évaluations : Continu et examen

Références (Livres et polycopies, sites internet, etc.) :

Etablissement : Université Lounici Ali-
Blida2

Intitulé de la licence : FLE

2.3 La présentation du programme proposé par les enseignants de 1^{ère} Année licence français LMD :

Compétence à mettre en place en CO :

Restituer l'essentiel d'un message oral.

Objectif1 : être capable de prendre des notes à partir d'un message oral

Objectif 2 : être capable de résumer oralement une information écoutée

Compétence à mettre en place en EO :

Maîtriser les techniques de l'exposé oral.

Objectif 1 : être capable de présenter oralement un travail en veillant à la bonne articulation

Objectif 2 : être capable d'interagir avec des interlocuteurs pour faire valoir son travail

Sep	Semaine du 4	Semaine du 11	Semaine du 18	Semaine du 25	Volum e horaire réalisé	Observatio n
			-prise de contact Comprendre exprimer des situations simples du quotidien saluer, se présenter une personne, souhaiter la bienvenue à quelqu'un	CO/EO : Ecouter /Regard er des échange oraux des premières rencontres, repérer les différents éléments Communication : qui parler ? A qui ? où ?de quoi ? Faire varier les registres de langue et les faire repérer par les étudiants Réinvestir les éléments observés dans des activités d'expression orale		
OC T	Semaine du 2	Semaine du 9	Semaine du 16	Semaine du 23		
	CO /CE : Comprendre et exprimer des situations simples du quotidien : Accepter ou refuser une proposition ou une invitation, suggérer une action à faire... Donner ou demander des	Co /CE : Demander des renseignemen ts a quelqu'un : Demander son chemin, demander L'heure Repérer les formules de politesse (s'excuser, remercier, congédir, saluer.....) Réinvestir les éléments observés	CO/CE : Orienter quelqu'un répondre aux questions, parler de son itinéraire pour se rendre quelque part. Réinvestir les éléments observés	CO/CE : Parler de soi, de ce qu'on aime le plus, de ce qu'on déteste le plus. Echanger avec les autre sur ses préférences, comparer, en discuter		

	explication s ou des précisions Savoir s'excuser						
--	--	--	--	--	--	--	--

NOV	Semaine du 30 octobre	Semaine du 6	Semaine du 13	Semaine du 20			
	CO/CE : Décrire les fonctions d'un appareil usuel et préciser son utilité Présenter les caractéristiques d'un produit Mettre en valeur un produit, un objet	CO /CE : Exprimer un souhait, une volonté, ou une intention Faire des projets Anticiper les mauvaises intentions de quelqu'un ou des événements à venir, décrire une situation hypothétique ou imaginaire	CO/CE Demander des explications Sur un événement Décrire des faits dans un ordre chronologique	CO/CE : INTERROGER DES Témoins d'un événement Prendre des notes des notes et rapporter les témoignages Sous forme de compte- rendu oral, a ses supérieurs hiérarchiques Demander / Donner des explications et des précisions Jeu de rôles : enquête sur un événement tragique			
Déc.	Semaine du 27 novembre	Semaine du 4	Semaine du 11	Semaine du 18	Semaine du 25		
	CO/CE : Interroger des témoins d'un événement Prendre des notes et rapporter les témoignages sous forme de compte- rendu oral, à ses supérieurs hiérarchiques Demander /donner des explications et	CO/CE : Jeu de rôles Exemple : Autour d'une scène de crime	CO/CE : Interviewer des célébrités, des people Prendre des notes et rapporter les paroles échangées	CO/CE : Interviewer des célébrités, des people Prendre des notes et rapporter les paroles Echangées (suite et fin) Jeu de rôles : Interviewer une	Vacances d'hiver		

	des précisions (suite et fin) Jeu de rôle : Enquêter sur un événement tragique			célébrité			
--	---	--	--	-----------	--	--	--

Janv.	Semaine du 1 ^{er} janvier	Semaine du 8	Semaine du 8	Semaine du 15	Semaine du 22	Semaine du 29	
	Vacances d'hiver	CO /CE : Raconter ses vacances Faire le compte rendu d'un film Décrire les passages les saisissants d'un roman Contrôle continu des acquis expression orale	CO/CE : Faire le compte rendu d'un film Décrire les passages les plus saisissants d'un roman Contrôle continu des acquis en expression orale Réunion de coordination du S1	CO/CE : Contrôle continu des acquis en expression orale	EMD1 : CO Objectifs : Distinguer les différents sons de la langue Française Comprendre la situation de communication Répondre aux questions posées, à partir des notes Prises durant l'écoute.		

Remarques importantes :

Il a précisé que les contenus du tableau ci-dessus sont proposés à titre indicatif, en vue d'assurer une cohésion et une cohérence dans la matière.

Aussi, vous êtes invités à proposer d'autres contenus qui vous sembleront pertinents et cohérents avec les objectifs de la matière.

Il est aussi important de vous rappeler que chaque activité d'EO doit être précédée d'une écoute ou d'un visionnement (2MN à 4mn) dont le contenu doit correspondre aux sous-compétences visées en EO.

Les contenus du tableau correspondent à des objectifs fonctionnels, aussi, je vous invite à faire des arrêts linguistiques sur les structures lexicales ou morpho-syntaxiques sous-jacentes à chacun des objectifs.

Exemple : Repérer, dans le document sonore, le présent de l'indicatif, le lexique des présentations, le lexique des salutations, le registre de langue ..., dans la partie « saluer, se présenter », et prévoir des activités, même écrites, en vue de rappeler ces structures aux étudiants et ce, afin qu'ils puissent les réinvestir en EO. **(Avec mes remerciements anticipés pour votre collaboration, Samia Benbrahim).**

Il est à signaler que nous avons présenté cette répartition proposée par les enseignants tels qu'elle est sans apporter aucun changement à fin de rester fidèles à la version originale du programme.

Nous avons opté pour une grille qui comporte des paramètres de comparaison entre le canevas et le programme de 1^{ère} année français LMD.

Le tableau suivant englobe les titres présents dans le programme proposé par le canevas et le programme propos par les enseignants de 1^{ère} année français LMD :

Les critères de comparaison	Canevas	Programme
Semestre	X	X
Matière 2	X	X
Unité d'enseignement fondamentale 1	X	
Objectifs de l'enseignement	X	X
Connaissances préalables recommandées	X	
Types d'activité	X	X
Contenu de la compréhension	X	
Contenu de l'expression	X	
Mode d'évaluation	X	
Compétence à mettre en place compréhension oral / expression oral	X	X

Tableau 1 : information sur les programmes proposé pour la 1^{ère} Année français

2.4 Description des séances observées :

Nous avons mené notre enquête au sein du département de lettres et langue française à l'université de « Lounici-Ali » situé à El-affroun, la wilaya de Blida. Nous avons travaillé avec 2 enseignants chargés de 4 classes de 1^{ère} année licence, dont l'un de ces enseignants est le coordinateur responsable du module de l'oral titulaire d'un magistère en didactique de langues et des cultures étrangères et l'autre, est titulaire d'un master 1 en littérature. Nous avons travaillé avec 3 groupes seulement de 26 à 34 étudiants, car nous n'avons pas eu beaucoup temps de faire d'autres observation de classes, c'était une période exceptionnelle suite à des contraintes politiques en Algérie. Après avoir eu l'autorisation du chef de département, nous avons contacté les deux enseignants pour leurs expliquer notre thématique, problématique, et notre objectif de faire l'observation de classes. Dès que nous avons pris l'accord des enseignants, nous avons directement commencé notre observation avec les trois classes. Le tableau suivant récapitule des généralités sur les séances observées :

N°	Date	Effectif	Groupe	Durée	Horaire de la séance observée	Activité orale
01	14/04/2019	32	02	90min	8h : 30-10h :00	EO : Jeu de rôles
02	15/04/2019	26	01	90min	10h : 00-11h :30	CO : activité d'écoute
03	15/04/2019	30	03	90min	11h : 30-13h :00	EO : Jeu de rôles

Tableau 2 : informations générales sur les séances observées

Commentaire :

L'observation des deux séances de l'expression et la seule séance de compréhension orale, nous a largement servis dans notre étude, nous avons pu tirer des remarques liées au

déroulement du cours, les comportements des étudiants et l'intervention de l'enseignant en classe.

Notre observation a porté premièrement sur l'expression orale et après sur la compréhension orale par rapport aux plusieurs aspects relatifs à sa pratique et sa stratégie en classe.

La transcription de l'enregistrement :

Pendant nos observations de classes, nous avons eu certaines difficultés au niveau de l'identification des propos par rapport aux participants dans la situation de communication en classe, vu que l'oral se caractérise essentiellement par le manque des traces dans les productions orales.

Donc pour pouvoir analyser les présentations orales des étudiants de 1^{ère} année licence de français, il était impératif de les transcrire après les avoir enregistrées.

Une fois les enregistrements sont réalisés, nous sommes passés à l'étape de leur transcription. Nous avons suivi le mode de transcription orthographique (principalement celui de **R. VION (1992/2000)**, en gardant au maximum aussi bien les données verbales que para verbales (intonation, gestes, etc.). Nous n'avons pas utilisé les signes de ponctuation propres à l'écrit.

1/La séance d l'expression de l'oral :

L'enseignant bonjour

Les étudiants bonjour

L'enseignant je crois que cv et vous avez préparé ce que j'ai demandé de faire

Sachez bien que cela sera votre note du contrôle continu

Les étudiants oui monsieur

L'enseignant qui doit passer le premier

Les étudiants nous monsieur

L'enseignant alors vous passez

Les étudiants oui monsieur

Les étudiants se mettaient sue scène et l'enseignant se met au fond de la classe

Une pièce théâtrale écrite par une étudiante de 1^{ère} année licence français Groupe 02

Le nom de la pièce une femme qui travail ou une femme au foyer

Les personnages : La mère, La belle femme, la sœur mariée, la sœur qui travail.

Scène 01 Elles sont tout assise quand la belle-mère et rentrée Salem Alikom

Les autres walikomsalem

La sœur mariée et la sœur qui travail tu es la Bonjour comment ça va Tu me manque il est seule

Il est où mon petit enfant Est-ce qu'il Ya une maman qui vient sans son enfant

La belle femme hhhh chez sa grand-mère tu sais les vacances il a refusé devenir parce que il a va ses cousins

La mère Au lieu de chercher les enfants des autres pourquoi tu ne ramenés pas des uns

La belle femme ah, on commence Salem alikom Sava bonjour Sava

La mère oui walikomsalem je servais très bien quand je prends tes enfant dans mes bras Ah ma fille pourquoi tu le refus Quand est-ce que tu veux te marier

La sœur qui travail ouiinchallah, mais pas maintenant je suis fatiguée je vais prendre une douche je fais une petite sistre (sœur) et on discutera d'accord

La belle femme oui bien sûr, sa majesté fait la siester, prend un douche Tu veux un message aussi et la sœur mariée fait la vaisselle, la cuisine et en plus de ca elle n'est pas bien encore à l'occasion il a appelé aujourd'hui et il va venir avec sa mère ce jeudi

La mère mardi Mais je pense que nous avons parle de cela n'est pas

La sœur AH attendez est ce que il ya quelque qui n'explique qu'-ce que ça passe dans votre espace mehdi qui

La belle femme oui wallah et elle a refus elle cherche le prince Harri il a marie tu sais il ya un autre je t'a proposé tu seras sa deuxième femme vous seriez un très beau couple je te jure

La sœur qui travaille mais tu es folle a dit pour la sœur marie il est beau il pieux respect eux sa maison seule a une belle voiture et en plus de ca il t'aime ... et depuis notre en fanée pourquoi tu as refus

La mère le travail ta sœur est une véritable djayaha (débile)

Cette demande elle est comme ton père n'écoute a personne et fait que ce qu'elle fait t imagine Que elle a refusé parce qu'elle ne veut pas travailler après le mariage

L'enseignant merci de votre présentation

Les étudiants merci à vous Monsieur

2/La séance de la compréhension de l'oral :

L'enseignant bonjour

Les étudiants bonjour monsieur

L'enseignant je crois que cv alors je distribue les exercices de la compréhension orale je vous laisse le temps pour lire les questions après on va faire la première écoute

Un enregistrement sonore sur émission de radio qui parle de un comédien

Niveau : 1^{ère} année licence

TD : E.O/E.O

Exercice01 : suivez attentivement cet enregistrement puis répondez aux questions suivantes :

Qui sont les deux personnes qui figurent sur la vidéo ?

A qui s'adresse le message de la vidéo ?

Quel est le thème évoque ?

Comment ?

Pourquoi a-t-on réalise cette vidéo ?

Exercice 02 : Complétez le passage ci-dessus :

C'est le retour, on Qu'il fait de vous une véritable star, la star des comédiens , on va parler dans quelques instants de ce livre d'abord une ... Incroyable, un.... Quel on signe que des Signent.

Exercice03 : cochez la bonne réponse d'après ce que vous entendez :

Stéphane de Groodt c'est :

-un comédien

-un écrivain

-un chanteur

Le rire peut être :

-une explication

-un fait, une démarche, un contexte .

-une méthode

Ce livre d'abord un motif :

-indécent

-merveilleux

-splendide

Exercice04 : soyez attentifs au discours prononcé par l'invité et relevez le champ lexical de « Rire »

L'enseignant propose deux autres écoute pour que les étudiants puissent répondre

2.5 Analyse et interprétation des résultats de la grille d'observation :

La grille d'observation élaborée a pour objectif majeur de s'informer de près du déroulement des séances de l'oral en classe de 1^{ère} année licence français pour dégager un constat réel des pratiques effectives en matière de l'enseignement/apprentissage des activités langagières.

Nous nous sommes inspirés de la grille d'observation de **Dumais**, à laquelle nous avons apporté quelques modifications dans le but de dégager l'écart qui pourrait exister entre les démarches préconisées dans le programme officiel et les modalités réelles du travail des séances de l'oral en classe.

Notre observation s'est étalée sur 03 leçons d'expression orale. Ces leçons s'inscrivent dans le 1^{er} objectif de premier semestre de maîtrise les techniques de l'exposer oral du programme de 1^{ère} année licence français, et sur 2 leçon de la compréhension orale. Ces leçons s'inscrivent dans le 2^{ème} objectif de premier semestre de restituer l'essentiel d'un message oral à raison d'une séance par objectif.

Les deux grilles d'observation des séances comportent des critères portants sur les pratiques enseignantes et apprenantes lors d'une activité de jeu de rôles et d'une activité d'écoute :

a) La grille d'observation de la séance de l'expression orale :

Titre : Expression oral (jeu de rôles)			
Objectif : Etre capable de présenter oralement un travail en veillant à la bonne articulation (c .f. canevas)			
Indicateurs	Oui	Non	Commentaires
Le professeur se déplace-t- il de manière adéquate en classe ?	X		
Parle-t-il toujours face aux élèves ?	X		
Parle –t-il d’une manière audible ?		X	
Est-ce que il met en jeu une variation de rythme appropriée ?	X		
Utilise-t-il d’autres supports de présentation que le tableau ?		X	
Assure –t-il une prise de parole à tour de rôle de la part des apprenants ?	X		
Favorise –t-il l’interaction ? (prof- apprenants / apprenants – apprenants)	X		
Utilise –t-il des supports authentique ?	X		
Utilise-t-il des nouvelles technologique (outils,	X		

numérique, vidéos ...)			
---------------------------	--	--	--

Mise en œuvre pédagogique (attitudes de l'enseignant vis-à-vis du groupe)	1-Varie-t-il des supports suffisamment ?		X
	2-Varie –t-il le mode de travail en classe (binôme /groupe) ?	X	
	3-Prépare-t-il au perdable son cours ?		X
	4-Tolère –t-il l'erreur ?	X	
	5-Corrige-t-il à l'apprenant ?	X	
	6-Permet-t-il l'auto correction de l'apprenant ?	X	
	7-Demande-t-il à un autre apprenant de corriger l'erreur de son camarade ?		X
	8-Evalue –t-il ses apprenants à l'oral ?	X	
	L'activité proposée (jeu de rôle) permet de		

	développer la compétence de communication des apprenants ?	X	
La présentation orale de l'apprenant	Est-ce que l'apprenant prend en compte la bonne articulation ?		X

Commentaires :

A partir de la grille d'observation de la séance de l'expression orale, nous allons essayer d'analyser les résultats obtenus.

Nous commençons par le premier critère : la présence physique du professeur dans la classe et la gestion matérielle, nous avons choisi cinq indicateurs des attitudes de l'enseignant sous forme de questions fermées.

D'abord, pour le premier indicateur : le professeur se déplace-t-il de manière adéquate en classe ? Nous avons constaté dans les deux séances observées que le déplacement des enseignants était restreint tantôt, ils occupaient la devant de la classe et tantôt, ils prennent le fond de la classe.

Ensuite, pour le deuxième indicateur : parle-t-il toujours face aux élèves ? Nous avons constaté que les enseignants prennent en considération l'importance de l'échange du regard dans leur contact avec ses étudiants.

En ce qui concerne, le troisième indicateur : parle-t-il de manière audible ? Nous avons constaté que les enseignants n'étaient pas toujours audible vue la disposition de la classe et l'effectif élevé des étudiants. Bien qu'ils mettent un effort pour varier le rythme pour bien transmettre le message mais ça ne marche pas vraiment.

Enfin, pour le dernier indicateur : utilise-t-il d'autres supports que le tableau ? Nous avons constaté que les enseignants préfèrent écrire au tableau s'il s'agit d'une prise de notes ou une feuille blanche pour ajouter des remarques concernant l'évaluation des présentations orales.

Le deuxième critère aborde les indicateurs de la gestion de la classe, nous commençons par le premier indicateur : l'enseignant interroge-t-il les élèves nominativement ? Nous avons observé que l'enseignant prend toujours l'initiative d'appeler leurs étudiants par leurs prénoms pour renforcer leur autonomie et leur confiance en soi. Ainsi qu'ils favorisent la prise de parole à tour de rôle de la part des apprenants par donner la chance aux étudiants de participer et exprimer leurs idées et opinions.

Pour, un autre indicateur : Favorise-t-il l'interaction (prof-apprenants / apprenants – apprenants ? Nous avons constaté que les échanges verbaux sont illimités, les deux enseignants encouragent la communication directe.

En ce qui concerne, le choix des documents utilisés par les enseignants, le document authentique est le seul moyen didactique adéquat à ce genre de cours d'expression orale. Parmi les documents les plus utilisées : les différents outils technologiques tels que : les vidéos, enregistrement...etc.

Pour le troisième critère, la mise en œuvre pédagogique (attitudes de l'enseignant vis-à-vis du groupe).

Dans les deux séances d'expression orales observées, nous avons vu que les enseignants ne variaient pas suffisamment les supports. Ils se limitaient de travailler avec des outils numériques seulement.

Ce qui nous a attiré l'attention dans notre observation, que les enseignants tentaient souvent de varier le mode de travail en classe, ils préféraient de travailler la compétence orale en interaction par fois en binôme et par fois en groupe de 4 étudiants. D'ailleurs, l'activité proposée dans le programme c'est le jeu de rôles.

En séance d'expression orale, le travail de l'enseignant est de préparer une grille d'évaluation seulement il programme des critères en fonction ce qu'il veut examiner chez ses étudiants.

Nous avons constaté que les enseignants n'intervenaient presque jamais pendant les présentations orales des étudiants ils laissaient la correction en dernier pour ne pas bloquer le déroulement de séance. Or ils toléraient l'autocorrection des étudiants.

Pour la présentation orale des étudiants, nous avons trouvé la prononciation des apprenants médiocre, cette appréciation nous a poussés de constater que le problème de la prononciation pèse assez dans la production, ce qui entraverait la communication. En effet,

une mauvaise articulation des sons peut changer le sens du message. Ainsi, que nous avons remarqué chez les étudiants un manque assez important du bagage linguistique et culturel. Nous sommes rendu compte que les étudiants de première année approuvent des difficultés d'ordre linguistique : mauvaise prononciation, lexique restreint, vocabulaire inadapté, interférence Français / Arabe et psychologique et affectif : manque de confiance en soi, timidité....etc.

Donc d'après la qualité de la représentation orales dans les classes observées, nous avons eu comme résultat que l'objectif d'enseignement visé par les deux enseignants n'a pas été atteint pendant le cours d'expression orale.

b) La grille d'observation de la séance de la compréhension orale :

Séance	Titre : compréhension oral			
	Objectif : Etre capable de prendre des notes à partir d'un message oral (C .F canevas)			
Critères d'objectifs	Indicateurs	Oui	Non	Commentaires
Présence du professeur dans la classe et festin matérielle	Le professeur se déplace-t- il de manière adéquate en classe ?	X		
	Parle-t-il toujours face aux élèves ?	X		
	Parle –t-il d'une manière audible ?	X		
	Est-ce que il met en jeu une variation de rythme appropriée ?	X		
	Utilise-t-il d'autres supports de présentation que le tableau ?	X		
Gestion du groupe	Assure –t-il une prise de parole à tour de rôle de la part des apprenants ?	X		
	Favorise –t-il l'interaction ? (prof-	X		

	apprenants / apprenants – apprenants)			
	Utilise –t-il des supports authentique ?	X		
	Utilise-t-il des nouvelles technologiques (outils, numérique, vidéos ...)		X	
Mise en œuvre pédagogique	1-Varie-t-il des supports suffisamment ? 2-Varie –t-il le mode de travail en classe (binôme /groupe) 3-Prépare-t-il au perdable son cours ? 4-Tolère –t-il l’erreur ? 5-Corrige-t-il à l’apprenant ? 6-Permet-t-il l’auto correction de l’apprenant ? 7-Demande-t-il à un autre apprenant de corriger l’erreur de son camarade ? 8-Evalue –t-il ses apprenants à l’oral ?	X X X X	X X X	
Type de document	Un document sonore (authentique)			
Combien d’écoute	De 2 à 3 à savoir la longueur de document			
Quelle genre de document (écouter d l’auteur d’une émission de radio d’un débat télévisé)	Enregistrement d’une émission de radio			

Type de questions	Question ouverte / fermée / question à choix multiples
L'organisation des questions	A savoir l'organisation de doucement (de plus compliqué au plus facile)

Commentaires :

A partir de la grille d'observation de la compréhension orale ci-dessus, nous allons essayer d'analyser les résultats obtenus.

D'abord, concernant le premier indicateur : le professeur se déplace-t-il de manière adéquate dans la classe ? Nous avons constaté dans la séance de la compréhension orale observée que l'enseignant se déplace de manière adéquate.

Pour le deuxième indicateur : parle-t-il toujours face aux étudiants ? Dans la séance observée, l'enseignant parle toujours face aux étudiants alors que des fois les enseignants parlent en écrivant au tableau ce qui rend leurs voix inaudibles pour les étudiants. Dans ce cas on peut dire sur le troisième indicateur que les enseignants n'étaient pas toujours audible vu la disposition de la classe et l'effectif élevé des étudiants. Bien qu'ils mettent un effort pour varier le rythme pour bien transmettre le message mais ça ne marche pas vraiment.

Nous avons constaté aussi que l'enseignant utilise autres supports que le tableau pour présenter le cours.

Dans la séance observée, l'enseignant interroge les étudiants nominativement, souvent par leurs prénoms afin de les encourager.

En ce qui concerne : Assure-t-il une prise de parole à tour de rôle de la part des apprenants ? Nous avons observé dans la séance que l'enseignant respecte la parole des étudiants, il laisse les étudiants finir leurs phrases et il les encourage.

Dans la séance observée, nous avons constaté que l'enseignant favorise l'interaction (prof-apprenants / apprenants – apprenants), aussi il interroge des étudiants personnellement et il ne se contente pas de donner la parole seulement aux étudiants qui la demandent, cette attitude de la part des enseignants encourage les élèves timides ou faibles à prendre la parole.

Nous avons observé aussi que l'enseignant pendant la séance de la compréhension orale utilise que les supports authentiques présents dans le programme proposés par le canevas.

Concernant l'utilisation des nouvelles technologiques (outils, numérique, vidéos ...), nous avons constaté que l'enseignant utilise que l'enregistrement des documents sonores à cause du manque des moyens technologiques à l'université.

En ce que concernant, varie-t-il les supports suffisamment ? Nous avons observé que l'enseignant n'utilise pas suffisamment des supports pendant le cours. Le cours s'articule généralement autour d'un seul support à exploiter via un jeu de question réponse préétablies.

Nous avons observé aussi que en classe de langue l'enseignant préfère le travail de binôme et en groupe mieux que le travail individuelle pour favorise les situations d'échanges entre les étudiants.

Dans la séance observée, nous avons constaté que l'enseignant doit préparer son cours surtout dans la séance de la compréhension oral.

En cas d'erreur commise par l'étudiant, nous avons observé dans la séance, que l'enseignant ne demande pas aux étudiants de répéter leurs phrases et essayer de corriger leurs erreurs, et qu'ils ne demandent pas aussi à un autre étudiant de corriger l'erreur de son camarade. Au contraire, c'est l'enseignant qui reprend la phrase et corrige lui-même l'erreur de l'apprenant ce qui réduira les occasions de prise de parole pour les apprenants.

Nous avons constaté aussi que l'enseignant n'évalue les étudiants que pendant les examens.

Pendant la séance de la compréhension orale nous avons observé que l'enseignant utilise comme type de document (authentique).

Le nombre d'écoute est de deux à trois écoutes, à savoir le genre de questions et l'accessibilité du document de la part des apprenants, nous avons constaté aussi que l'enseignant utilise tous les types de questions lors de la compréhension orale (les questions ouvertes /fermée /à choix multiple.), ce que concernant l'organisation des questions l'enseignant commence du plus compliqué au plus facile.

Synthèse :

Alors que nous étions à l'université de « Lounici Ali de Blida 2 » nous avons pu observer quelques séances de l'expression et la compréhension orale dans les classes de 1^{ère} année licence français LMD. Nous avons constaté à travers nos observations de classe, un certain regain d'intérêt par rapport aux activités langagières dans le programme et

l'instruction officielle. Néanmoins, L'écart entre les objectifs préconisés à cet effet et le déroulement effectif des séances en classe est facilement repérable.

Lors des cours on remarque que les moments de prise de parole des étudiants se réduisent aux réponses données par ces derniers aux questions posées par l'enseignant, ces réponses sont souvent sous forme d'un simple mot ou d'une simple phrase. de la, il serait opportun d'évoquer le cadre normatif dressé par les enseignants qui pourrait dans certains contextes réduire la marge de créativité de la part des apprenants.

Ainsi, le professeur et sa disponibilité auprès de ses apprenants pendant le déroulement des leçons est un facteur primordial dans la réussite du processus d'enseignement/apprentissage.

Nous avons remarqué que les classes observées contiennent plus de 40 étudiants. L'effectif considérable influe sur la mobilité de l'enseignant qui reste figé sur l'estrade pendant presque tout le cours, une condition qui peut pourrait compromettre le bon déroulement des séances surtout quand il s'agit d'activités langagières.

Nous avons notamment constaté malgré la variété des activités de l'oral comme :le jeu de rôles, les débats autour d'un sujet précis, les exposés oraux, etc., pour favoriser les échanges entre étudiant/étudiant et enseignant/étudiants, pour améliorer les compétences langagières à l'oral des apprenants et favoriser la prise de parole, on trouve toujours des étudiants qui n'intervenaient que si l'enseignant les interrogeait ; ils sont stressés, ils répondent à voix basse, avec un manque d'assurance total sur la prononciation des mots. Quant au reste, ils ne faisaient qu'un cas de figure ; ils hésitent à répondre pour manque de confiance en soi.

Nous avons aussi remarqué que malgré l'importance des supports audiois et audio-visuels dans l'enseignement de l'oral, les enseignants n'utilisent pas ces supports, qui proposent aux étudiants des situations authentiques pour enrichir les connaissances des étudiants sur l'oral parlé avec ses différents traits spécifiques, les activités proposées reposent sur des écrits oralisés qui ne sont qu'un pâle reflet du français parlé.

Conclusion Générale

Conclusion générale :

Désormais, maîtriser une langue étrangère ne consiste plus à apprendre les règles grammaticales et syntaxiques par cœur, mais à bien user ces structures dans un contexte de communication plus près de la réalité. Donc les objectifs d'enseignement doivent être fixés en fonction du milieu socioculturel et des besoins langagiers des apprenants.

A travers les méthodologies d'enseignement, le rôle de l'enseignant a progressivement changé, avant c'était de transmettre traditionnellement les savoirs et de monopoliser la parole, c'est avec l'approche communicative et l'approche par compétence qu'il a évolué. Aujourd'hui, l'enseignant vise d'installer une compétence langagière chez ses apprenants, vu qu'une bonne acquisition des compétences orales assure une pratique meilleure de la langue étrangère hors de la classe.

Nous avons donc essayé à travers ce modeste travail de traiter la question de la réalité de l'enseignement de l'oral en classe de FLE.

Nous avons remarqué quelques lacunes par rapport à la démarche didactique et pédagogique de l'oral particulièrement au milieu universitaire et c'était le constat qui a déclenché notre enquête, nous avons émis deux hypothèses que nous avons confirmées à la fin de la recherche par le biais d'une observation non participante des classes de 1^{ère} année français L.M.D.

Nous avons essayé tout au long du travail de tisser un lien logique entre la théorie et la pratique pour mettre en valeur notre recherche.

Nous avons mis en évidence dans le premier chapitre de ce travail de recherche, le statut de langue française en Algérie en tant qu'une langue étrangère et seconde et un moyen de communication très utilisé par les membres de la société.

Nous avons commencé tout d'abord par présenter quelques aspects du cadre conceptuel et définitionnel de l'oral, nous avons défini l'oral en tant que terme polysémique d'après plusieurs didacticiens.

Nous avons mis en lumière les particularités de l'oral par rapport à l'écrit en montrant les spécificités des deux modalités de la langue. Il était nécessaire de parler des fonctions didactiques de l'oral pour expliquer la place qu'accorde la didactique des langues à l'enseignement/apprentissage de l'oral en F.L.E.

Conclusion générale

Nous avons exposé dans le deuxième chapitre l'évolution de la place de l'oral dans les différentes méthodologies d'enseignement. Nous avons parlé des compétences : la compréhension et l'expression orale en citant les stratégies d'enseignement de chacune.

Dans le premier chapitre de la partie pratique, nous avons tenté de montrer la place de l'oral dans les instructions officielles, nous avons dit que l'université des langues et des lettres a pris en considération la nécessité de valoriser l'oral dans le système d'enseignement actuel en Algérie. De ce fait, elle a eu recours aux nouvelles réformes didactiques et au progrès des outils de communication pour assurer une adéquation et la conformité de l'enseignement de la langue étrangère avec les besoins des apprenants et de la société.

Dans ce cadre, nous avons effectué une enquête sur le terrain auprès des étudiants de 1^{ère} année universitaire dans le but d'étudier et d'analyser les pratiques didactiques et pédagogiques des enseignants de l'oral effectives en classe de F.L.E.

Notre recherche s'est fondée sur deux hypothèses majeures, nous avons les confirmé par le biais des outils d'investigation bien étudiés :

La première hypothèse parlait de l'absence d'un cadre normatif conventionnel par rapport à l'enseignement de l'oral entraverait une bonne acquisition des compétences langagières de la part de l'apprenant.

Notre recherche nous a permis de vérifier cette hypothèse par le biais d'une étude analytique et comparative entre le canevas et le programme proposé par les enseignants de l'oral afin de montrer la place accordée à l'oral en tant qu'objet d'enseignement.

Les résultats obtenus nous ont permis de dire que les concepteurs de ces instructions officielles, prennent en considération l'importance de la compétence orale dans l'enseignement apprentissage du F.L.E mais il est à confirmer qu'il existe un véritable manque d'orientations pédagogiques, et des outils concrets pour enseigner l'oral, ainsi que les objectifs fixés de l'oral ne sont pas approfondies, ils restent assez vagues en raison d'une carence des transpositions didactiques, ce qui explique l'inconfort manifesté par les enseignants devant l'enseignement de l'oral, c'est cette situation de confusion et de doute qui va amener certains

Conclusion générale

enseignants vers l'improvisation et le choix personnel des activités orales en fonction des besoins langagiers de leurs apprenants.

Notre deuxième hypothèse parlait d'une inadéquation constatée entre les démarches préconisées dans les directives officielles et la réalité de la classe de F.L.E.

Notre recherche nous a permis de vérifier cette hypothèse par le biais d'une observation non participante de classes de 1^{ère} année. Pour analyser les pratiques enseignantes et apprenante en matière de l'oral nous avons opté pour une grille d'observation comporte des critères bien précis.

Les résultats obtenus nous a permis de dire que les pratiques effective en classe de 1^{ère} licence de français ne reflètent pas l'image parfaite de l'enseignement de l'oral dans les instructions officielles. Il est à confirmer qu'il existe un réel écart entre les démarches préconisées dans les instructions officielles et la réalité de l'application de ces pratiques de la part de l'enseignant.

Finalement, notre analyse nous a permis de rendre compte qu'un meilleur enseignement de l'oral ne peut se concevoir que si les interactions verbales sont valorisées, ainsi que l'autonomie et la prise de parole de l'étudiant doivent être placées au centre de la communication en classe du F.L.E, vu leur impact positif dans le développement des compétences langagières et communicatives.

A partir des résultats obtenus de l'enquête, nous pouvons signaler que notre objectif de recherche a été bien atteint, ainsi que l'échantillon que nous avons choisi ne représente que cette tranche d'enseignants et étudiants., dans d'autres départements de français , dans d'autres conditions plus favorables , ce travail aurait pu avoir d'autres résultats.

De ce fait, nous suggérons quelques propositions qui peuvent remédier au problème :

- Augmenter le temps accordé pour travailler l'oral en classe.
- Revoir les conditions nécessaires à la réussite de l'enseignement/apprentissage du F.L.E en classe, pour garantir le bon déroulement des cours.
- Valoriser l'oral comme étant un objet d'enseignement à part entière dans l'enseignement/apprentissage du F.L.E à l'université.
- Réétudier les pratiques des enseignants d'une manière à valoriser les interactions verbales en classe et à donner plus d'occasions aux étudiants pour s'exprimer librement et spontanément à l'oral.

Conclusion générale

- Proposer des activités langagières adéquates aux besoins socioculturels et communicatifs des étudiants.
- Créer des ateliers réservés aux pratiques de la langue française, dans le but d'encourager les étudiants à surmonter leurs difficultés qui entravent leur apprentissage du français.

Nous espérons que ce modeste travail sera le facteur déclencheur d'autres recherches en ce sens.

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	7
« Cadre théorique »	
1 Chapitre1 : « cadre conceptuel et éléments définitionnels de l’oral ».....	11
1.1 Le statut de la langue française en Algérie	11
1.2 L’oral	13
1.2.1 Essai de définition	13
1.2.2 Les types de l’oral : (Quel oral enseigner ?).....	15
1.2.3 Les particularités de l’oral par rapport à l’écrit	15
1.2.3.1 Les spécificités de l’oral	16
1.2.3.2 Les spécificités de l’écrit	17
1.3 La didactique de l’oral	18
1.3.1 La didactique de l’oral du F.L.E	19
1.3.2 Les fonctions didactiques de l’oral	19
1.3.3 Les stratégies d’enseignement/apprentissage de l’oral en F.L.E	21
1.3.4 Les stratégies d’enseignement de l’oral en F.L.E.....	21
1.3.4.1 Les stratégies d’apprentissage de l’oral	22
2 Chapitre 02: l’enseignement de l’oral en classe de F.L.E	26
2.1 L’oral dans les méthodologies d’enseignement (aperçu historique).....	26
2.2 L’enseignement de la compréhension orale	33
2.2.1 La compréhension orale en classe	34
2.2.2 Les stratégies de l’enseignement de la compréhension orale	35
2.2.3 Les étapes de l’activité de la compréhension orale	35
2.2.3.1 Les types d’écoute	36
2.2.3.2 Le document authentique	37
2.2.4 Les facteurs influant sur la compréhension orale	37
2.3 L’enseignement de l’expression orale	38
2.3.1 La production orale en classe de F.L.E	38
2.3.2 La forme et les caractéristiques de l’expression orale	40
2.3.3 Les caractéristiques du processus de l’expression orale	41
2.3.4 Les stratégies d’aide à l’expression orale	41

Table des matières

2.3.5	Les types d'activités à l'expression orale	42
2.4	Le rôle des participants en cours d'expression orale	43
2.4.1	L'interaction entre l'enseignant / apprenant	44
2.5	L'évaluation de l'oral	45
2.6	Les obstacles qui entravent l'enseignement de l'oral	46

« Cadre pratique »

1	Chapitre 1 : la place de l'oral dans les instructions officielles.....	49
1.1	Le choix méthodologique de l'enseignement de l'oral à l'université	49
1.2	La place d l'oral dans le programme de la 1 ^{ère} année licence de français	52
1.2.1	La place de l'oral à l'université par rapport au canevas de 1 ^{ère} année français LMD : 54	
1.2.2	La place de l'oral à l'Université par rapport au programme proposé par des enseignants	54
1.3	Le profil d'entrée et de sortie des étudiants de 1 ^{ère} année licence de français	55
1.3.1	Le profil d'entrée des étudiants de 1 ^{ère} année licence de français	55
1.3.2	Le profil de sortie des étudiants de 1 ^{ère} année licence de français en expression et compréhension orale	56
2	Chapitre 2 : présentations du corpus et analyse des résultats.....	58
2.1	Description du corpus	58
2.2	La présentation du programme proposé par le canevas de 1 ^{ère} année licence français LMD en 1 ^{er} Semestre	62
2.3	La présentation du programme proposé par les enseignants de 1 ^{ère} Année licence français LMD	64
2.4	Description des séances observées	69
2.5	Analyse et interprétation des résultats de la grille d'observation	73
	CONCLUSION GÉNÉRALE.....	83
	Références Bibliographiques.....	89
	Annexe.....	94

Références bibliographiques

Références Bibliographiques :

BANGE. P, (1992), « *Analyse conversationnelle et théorie de l'action* »,Ed Association Encrages,Paris

BENVENISTE. B(1997), « *Approches de la langue parlée en français* », Ophrys,Paris

BENVENISTE.B& JEAN.C, (1987), « *Le français parlé* », Ed Transcription et édition, Paris.

CARTON. F, (1986), « *la notion d'aisance dans la production et la réception orales en langues étrangères*. Encrages, Edition, Découverte du picard,Paris

CHANFRAULT- DUCHET. M. F, (2005), « *Pour une didactique globale de l'oral : l'apprentissage de l'élocution dans l'exposé oral* » Larousse.Paris

CONSEIL DE L'EUROPE, (2001),« *Cadre européen commun de référence pour l'apprentissage et l'enseignement des langues : Apprendre, enseigner, évaluer* », Paris

CORNAIRE.C, (1998), « *La compréhension orale* », Ed Clé International, Paris.

CORNAIRE.C, (1998), *Les démarches conscientes mises en œuvre par l'apprenant pour faciliter l'acquisition, l'entreposage et la récupération ou la reconstruction de l'information* »

CAUSA .MARIE « *les stratégies d'enseignement /apprentissage de l'oral* »

COSSU.Y, (1998), « *L'enseignement de l'anglais : préparation aux capes au caplp 2* », Ed. Nathan, Paris

CUQ. J- P (2003),« *Dictionnaire du français langue étrangère et seconde* », CLE International, Paris.

CUQ. J-P (2003), « *Dictionnaire du français langue étrangère et seconde* », CLE, Paris.

CUQJ.-P& GRUCA.I (2003), « *Cours de didactique du français langue étrangère et second* »

CYR. P (1998), « *les stratégies d'apprentissage* », Ed. Clé International, Paris.

DELCAMBRE ISABELLE&PARPETTE(2011) « *Oral, Ecrit* », Paris

DOLZ. J. & SCHNEUWLY.B(1998), « *pour un enseignement de l'oral* », EFS. Paris.

DUCROT. J-M, (2005), « *l'enseignement de la compréhension orale* », Ed clé international,Paris

Références bibliographiques

- GADET(1998)**, « *la coopération en classe* », Montréal
- GARCIA-DEBANC Claudine & PLANE Sylvie, (2004)**, « *comment évaluer l'oral ?* »
- GERARD.BEAULIEU, (2008)** « l'apprentissage de l'oral, introduction », Ed Hachette, Paris.
- HALTE.J-P&RISPAIL.M, (2002)**, « *L'oral dans la classe : compétences, enseignement, activités* »
- LES INDICATIONS DU CECR, (2013)** « SynergiesRoumanie »
- LHOTE. E(1995)**, « *Enseigner l'oral en interaction : percevoir, écouter, comprendre* », Ed. Hachette, Paris.
- LIZANNE. LA FONTAINE (2005)**, « *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation* »
- MOIRAND .SOPHIE(1992)**, « *Enseigner à communiquer en langues étrangères* », Hachette, Paris.
- NONON.E, (1999)**, « *L'enseignement de l'oral et les interactions verbales en classe : champ de référence et problématiques* », Revue française de pédagogie, n°127, octobre-novembre-décembre, 87-131.
- ROBERT.J-P &OPHRYS (2002)**, « *Dictionnaire pratique de la didactique du FLE* », Ed L'essentiel français, paris.
- SIMON POLI, J.F ?(1991)**, « *Apprendre à communiquer* », Paris : Hachette
- TAGLIANTE.CH, (2006)**, « *La classe de langue* », CLE international, Paris
- VANDERGRIFT LARRY (2007)**, « *L'enseignement de la compréhension orale : les approches centrées sur l'apprenant* »
- VIGNE.G, (2001)**, « *Enseigner le français comme langue seconde* », Ed Clé International, Paris.
- VION, R. (1992/2000)**, « *La communication verbale, Analyse des interactions* », Hachette Supérieur, Paris.

Documents officiels :

1/Le programme annuel de la première année français LMD proposé par les enseignants de l'oral, (Samira Benbrahim, 2018/2019).

Références bibliographiques

2/Le canevas de la première année français L.M.D (Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique)

Sitographie :

- 1) **AOUINA Mounira (2007/2008)** « *L'enseignement/Apprentissage de la compréhension orale par le biais de document sonore* »

<http://dspace.univbiskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/8173/1/MELGANI%20Asm>

(Consulté le 17/12/2018 à 22 :00)

- 2) **ACI OUARDIYA(2017)**, « *l'impact des représentations socio-langagières et du plurilinguisme algérien dans l'enseignement du français oral en classe de terminale* »

<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/63074>

(Consulté le 10/09/2018 à 23 :09)

- 3)**RabéaBenamer(2009)**, « *Stratégies d'aide à la production orale en classe de FLE* »

<https://gerflint.fr/Base/Algerie8/rabea.pdf>

(Consulté le 24/10/2018 à 09 :30)

- 4) **Marie-Françoise CHANFRAULT-DUCHET (2002)**, « *Restaurer l'oralité en classe de français* »

<http://eduscol.education.fr/cid46397/restaurer-l-oralite-en-classe-de-francais.html>

(Consulté le 22/01/2019 à 19 :08)

- 5)http://www.colloqueairdf.fse.ulaval.ca/fichier/Symposium_Schneuwly/c_calistri.pdf

(Consulté le 28/09/2018 à 20 :15)

- 6)<http://revue.ummtto.dz/index.php/pla/article/download/1559/1289>

(Consulté le 20/12/2018 à 14 :45)

- 7)https://www.academia.edu/2317469/L%C3%A9valuation_de_loral_en_classe_de_fran%C3%A7ais_Analyse_de_pratiques_enseignantes

(Consulté le 31/03/2019 à 11 :45).

Références bibliographiques

8) <https://journals.openedition.org/pratiques/1155>

(Consulté le 23/03/2019 à 17 :26)

Références bibliographiques

9) **SADINI Fatiha(2015)**. *«L'enseignement de l'oral en FLE : Réalité d'enseignement et perspectives pédagogiques Cas des étudiants de la 1^{ère} LMD »*

<http://virtuelcampus.univ-msila.dz>

(Consulté le 28/03/2019 à 19 :20)

Annexe(s)

Annexe N°_1 :

Paramètres de comparaison entre le canevas et programme proposés par les enseignants

Les critères de comparaison	Canevas	Programme
Semestre		
Matière 2		
Unité d'enseignement fondamentale 1		
Objectifs de l'enseignement de l'oral		
Connaissances préalables recommandées		
Types d'activité		
Contenu de la compréhension		
Contenu de l'expression		
Mode d'évaluation		
Compétence à mettre en place compréhension oral / expression oral		

Annexe N°_2 :

Grille d'observation des séances observées

Séance	Titre : Expression oral (jeux de rôle)			
	Objectif : Etre capable de présenter oralement un travail en veillant a la bonne articulation (c.f canevas)			
Critères d'observation	Indicateurs	Oui	Non	Commentaires
Présence du professeur dans la classe et festin matérielle	Le professeur se déplace-t- il de manière adéquate en classe ?			
	Parle-t-il toujours face aux élèves ?			
	Parle –t-il d’une manière audible ?			
	Est-ce que il met en jeu une variation de rythme appropriée ?			
	Utilise-t-il d’autres supports de présentation que le tableau ?			
Gestion du groupe	Assure –t-il une prise de parole à tour de rôle de la part des apprenants ?			
	Favorise –t-il l’interaction ? (prof- apprenants / apprenants – apprenants)			
	Utilise –t-il des supports authentique ?			
	Utilise-t-il des nouvelles technologique (outils, numérique,			

	vidéos ...)			
Mise en œuvre pédagogique (attitudes de l'enseignant vis-à-vis du groupe)	1-Varie-t-il des supports suffisamment ?			
	2-Varie –t-il le mode de travail en classe (binôme /groupe) ?			
	3-Prépare-t-il au perdable son cours ?			
	4-Tolère –t-il l'erreur ?			
	5-Corrige-t-il à l'apprenant ?			
	6-Permet-t-il l'auto correction de l'apprenant ?			
	7-Demande-t-il à un autre apprenant de corriger l'erreur de son camarade ?			
	8-Evalue –t-il ses apprenants à l'oral ?			
	L'activité proposée (jeu de rôles) permet de développer la compétence de communication des apprenants ?			
La présentation	Est-ce que			

orale de l'apprenant	l'apprenant prend en compte la bonne articulation ?			
----------------------	---	--	--	--

Séance	Titre : compréhension oral			
	Objectif : Etre capable de prendre des notes à partir d'un message oral			
Critères d'observation	Indicateurs	Oui	Non	Commentaires
Présence du professeur dans la classe et festin matérielle	Le professeur se déplace-t- il de manière adéquate en classe ?			
	Parle-t-il toujours face aux élèves ?			
	Parle –t-il d'une manière audible ?			
	Est-ce que il met en jeu une variation de rythme appropriée ?			
	Utilise-t-il d'autres supports de présentation que le tableau ?			
Gestion du groupe	Assure –t-il une prise de parole à tour de rôle de la part des apprenants ?			
	Favorise –t-il l'interaction ? (prof- apprenants / apprenants – apprenants)			
	Utilise –t-il des supports authentique ?			
	Utilise-t-il des nouvelles technologique (outils,			

	numérique, vidéos ...)			
Mise en œuvre pédagogique (attitudes de l'enseignant vis-à-vis du groupe)	1-varie-t-il des supports suffisamment ? 2-Varie-t-il le mode de travail en classe (binôme /groupe) 3-Prépare-t-il au perdable son cours ? 4-Tolère -t-il l'erreur ? 5-Corrige-t-il à l'apprenant ? 6-Permet-t-il l'auto correction de l'apprenant ? 7-Demande-t-il à un autre apprenant de corriger l'erreur de son camarade ? 8-Evalue -t-il ses apprenants à l'oral ?			
Type de document ?	Un document sonore (authentique)			
Combien d'écoute ?	De 2 à 3 à savoir la longueur de document			
Quelle genre de document (écouter d l'auteur d'une émission de radio d'un débat télévisé) ?	Enregistrement d'une émission de radio			
Type de questions ?	Question ouvert /fermée / question a choix			
L'organisation des questions	A savoir l'organisation des activités (du plus compliqué au plus facile)			

Résumé :

La première visée de l'apprentissage d'une langue étrangère est d'apprendre, de communiquer à l'oral et à l'écrit dans cette langue. Notre travail s'inscrit dans une optique didacto-pédagogique, nous nous sommes intéressés aux pratiques enseignantes et apprenantes en rapport avec l'enseignement/apprentissage ; et nous nous sommes interrogé sur la véritable place qu'occupe la compétence orale en FLE chez les étudiants de 1^{ère} année licence. Ainsi que développer cette compétence, c'est d'assurer une bonne acquisition d'une compétence langagière. Notre objectif majeur est de démontrer l'écart qui pourrait exister entre les instructions officielles de la tutelle et les pratiques effectives de l'enseignement de l'oral en classe à l'aide d'une démarche descriptive analytique. Notre recherche se conclut par des orientations pédagogiques qui, à notre avis pourraient remédier à cet état de fait, pour un enseignement efficient de l'oral au contexte universitaire.

Mots clés : Didactique de l'oral, pratiques enseignantes, instructions officielles, la communication, les activités langagières, contexte universitaire.

Abstract :

The first aim of Learning a foreign language is to learn, is to communicate orally and in writing in that language. Our work is a part of a didactic-pedagogical approach, we are interested in teaching and learning practices related to teaching / learning and, we wondered about the real place of oral proficiency in FLE among students 1st year license. As well as developing this skill, it is to ensure a good acquisition of a language competence. Our main objective is to demonstrate the gap that could exist between the official instructions of the tutorship and the actual practice of teaching oral in the classroom by using an analytical descriptive approach. Our research concludes with pedagogical orientations that, in our opinion, could remedy this state of affairs, for an efficient teaching of oral in the university context.

Keys words : foreign language, didactics of oral, communication, teaching/learning, comprehension/expression, skills, university's context